T2137-506-8,00 F

ISSN 0026-9433

C.I.R.A.

RADIO-LIBERTAIRE INCULPÉE

Le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°506 JEUDI 24 NOVEMBRE 1983 8,00 F

LIBAN : HALTE À L'ESCALADE

RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES

HABIB GHEMZI ASSASSINÉ PAR LA LÉGION

Editorial

ABIB était tranquillement installé dans le train Bordeaux-Vintimille. Ils lui sont tombés dessus à trois. « Pris à parti par trois jeunes gens », dit-on en langage journalistique. Telement « pris à parti » qu'il en est mort. Ils l'ont frappé jusqu'à ce qu'il perde connaissance, puis l'ont précipité sur la voie. Dans le wagon, personne n'est intervenu, personne pour sauver Habib de ses bourreaux. Personne, non plus, pour témoigner : les rats ont regagné leur trou sans avoir rien vu, rien entendu, rien dit. « Crime atroce », « meurtre abominable » chantent les sirènes du P.S., du P.C., du R.P.R. et autres... Pour vite préciser : « la Légion n'est pas raciste ! ». Les trois assassins étaient en effet candidats à la Légion étrangère et partaient passer les tests d'incorporation accompagnés d'un sergent recruteur qui dormait, paraît-il, au moment du drame. Ils n'auront pas l'occasion de passer ces examens, mais pour la mise en pratique, ils auraient eu largement la moyenne.

Indignés aujourd'hui, parce qu'ils ne peuvent ouvertement approuver des « p'tits gars » quand ils lynchent un jeune algérien, certains pisse-copies continueront demain à distiller leur venin raciste, leurs appels au meurtre déguisés, bien planqués derrière leur machine à écrire. Et des pauvres cons, légionnaires en puissance, continueront à les écouter bouche bée avant de chercher d'autres victimes basanées.

A Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) Claude Brizet, vigile et meurtrier de Moussa Mezzogh, 19 ans, vient d'obtenir sa mise en liberté sous contrôle judiciaire. Aucun rapport, évidemment. Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

liste des permanences des groupes f.a.

Groupe de Caen : *permanences et table de presse le vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire B de Caen.*

Groupe de Dijon : *permanence le samedi de 15 h à 17 h 3t, au 61, rue Jeannin, à Dijon.*

Groupe du Morbihan : *permanences tous les vendredis de 19 h à 21 h, à la bibliothèque de la rue du Château, à Auray.*

Liaison Bas-Rhin : *permanences chaque vendredi, de 11 h 30 à 13 h, au cours de la tenue de la table de presse, au restaurant universitaire Paul Appel, à Strasbourg et le dernier jeudi du mois, à partir de 20 h, au Cardek, 13, rue du Général-Zimmer, à Strasbourg.*

Groupe « Michel Bakounine » : *permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue Tréville, 17300 Rochefort.*

Groupe Région toulonnaise : *le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle J. Rostand, rue Montébello, Toulon.*

Groupe de Rennes : *permanences le mardi à partir de 20 h, à la MJC La Paillette.*

Groupe d'Angers : *permanences tous les vendredis, de 18 h à 19 h, à la librairie la Tête en Bas, 17, rue des poëliers, à Angers.*

Groupe de Marseille : *permanences le samedi de 14 h à 17 h, 3, rue de la Fontaine-de-Caylus, 13002 Marseille.*

Groupe « Jules Durand/l'Entraide » du Havre : *pour tout contact, écrire à ADIR, 53, rue Jules-Tellier, 76600 LE Havre.*

Groupe du 11e : *permanences à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 h à 15 h.*

Groupe d'Amiens : *permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. Germinal c/o BP n° 7, 80330 Longueau.*

Groupe « Nestor Makhno » de Saint-Etienne : *permanences tous les mardis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-LP, Bourse du travail, cours Victor-Hugo, à Saint-Etienne.*

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : *permanences le 3e samedi du mois, de 10 h à 12 h, au centre social de Pen Ar Creach, rue du Professeur-Chrétien.*

Groupe Fresnes-Antony : *permanences le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 668.48.58.*

Liaison Blois : *permanences le jeudi de 18 h à 22 h, au 24 rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois, tél. : 74.26.02.*

Groupe d'Anizy-le-Château : *permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon (tél. : (23) 80.17.09).*

Groupe « Sébastien-Faure » de Bordeaux : *permanences le mercredi de 18 h à 19 h et le samedi de 14 h à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.*

Groupe « Voline » : *permanences les 1er et 3e jeudis de chaque mois de 19 h à 20 h 30 et samedi sur rendez-vous, au 26, rue Piat, Paris-20e.*

Groupe « Proudhon » de Besançon : *permanences les mercredis et samedis, de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.*

Groupe d'Aubenas : *permanences de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.*

Groupe Louise-Michel : *permanences le lundi, de 18 h 30 à 20 h, au 10, rue Robert-Planquette, Paris-18e.*

Groupe de Beauvais : *permanences le premier mardi du mois, de 19 h à 21 h, salle de la Tour, Soie Vauban, 60000 Beauvais.*

Liaison d'Aix-en-Provence : *permanences tous les mercredis, de 14 h à 17 h, dans le hall de la faculté de lettres, au cours de la tenue de la table de presse.*

Liaison Brunoy : *permanences au Foyer social : 4, allée de Guyenne, entrée côté caves (en face du gymnase), Hautes-Mardelles, le jeudi de 19 h à 20 h.*

Groupe de Lille : *permanences tous les mercredis, excepté pendant les vacances scolaires) dans le hall de l'université de Lille III, de 11 h 45 à 13 h 45, à Villeneuve-d'Asq ; tous les premiers samedis du mois, de 15 h à 17 h, au 23 bis, rue de Fontenoy, à Lille tél. : (20) 53.85.23).*

Liaison de Lyon : *permanences les 2e et 4e mercredis de chaque mois, de 20 h à 21 h 30, au 13, rue Pierre-Blanc, à Lyon.*

Groupe d'Agen : *permanences de 14 h à 16 h, les premiers et troisièmes samedis de chaque mois, au 64, rue de l'Angle-Droit, 47000 Agen.*

Groupe du Mans : *permanences tous les mercredis de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, salle 33, 3e étage, square Stalingrad, 72000 Le Mans.*

Groupe « Albert Camus » de Toulouse : *permanence dans les locaux du C.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h à sa table de presse au marché Saint-Sernin.*

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous plis fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

A partir du n° ..... (inclus) Pays .....

Abonnement ◯ Réabonnement ◯ Abonnement de soutien ◯

Chèque postal ◯ Chèque banquaire ◯ Mandat-lettre ◯ Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste.

Permanence du Secrétariat aux relations intérieures
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (m° République)
tél. : 805.34.08

éditions

Poster de Léo Ferré pour le gala de soutien à Radio-Libertaire. Format : 117 X 160. Prix : 25 F l'unité ; 1 F au-dessus de 50 exemplaires.
La même affiche (de format : 44 X 56) est disponible à la librairie du Monde libertaire. Prix : 5 F l'unité ; 0,30 F au-dessus de 10 exemplaires.

communiqués

• Christian Jimenez, un copain libertaire, est en prison depuis le 9 novembre 1983.
D'après une expertise d'écriture et l'« intime conviction » du juge Bardou de Foix, Christian est présenté comme responsable d'attentats.
Tout cela permet de garnir le tableau de chasse du préfet de police Calimez.
Après Vincennes, Toulouse (que l'on se rappelle l'affaire de Lourdes) deviendra-t-elle la capitale de l'arbitraire politico-judiciaire ?
Un collectif de solidarité à Christian s'est formé et demande sa liberté immédiate.
Pour écrire à Christian Jimenez : n°12 760, 18 bis, Grande-Rue-Saint-Michel. 31000 Toulouse.
Groupe A. Camus

sommaire

PAGE 1 : Editorial — **PAGE 2 :** Activités des groupes — **PAGE 3 :** Le 11 Novembre, Amis Lecteurs, Communiqué, En bref — **PAGE 4 :** Le C.N.E.C. et le plan Savary, C.G.T.... , La démission de Valbon — **PAGE 5 :** Colère noire, Vous avez dit diffamation ?, Histoire de réconciliations — **PAGE 6 :** Entretien avec Claude Sigala — **PAGE 7 :** Reagan au Japon, La classe dirigeante japonaise — **PAGE 8 :** Dans le monde, Blocs d'Etats, Le racisme institutionalisé — **PAGE 9 :** Elections fédérales en Suisse — **PAGE 10 :** Archives — **PAGE 11 :** Radio-Libertaire, Bande dessinée, Chanson, Note de lecture — **PAGE 12 :** Mitterrand ! Bla... Bla..., Liban : l'engrenage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris-11e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n° 55 635
Imprimerie : « Les Marchés de France » 44 rue de l'Ermitage, Paris-20e
Dépôt légal 44 149 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

communiqués

• Le groupe Région toulonnaise diffuse quatre badges (6 F pièce, 3 F à partir de 10 exemplaires) représentant un A cerclé, un drapeau noir, Makhno et Durruti, et une broche (10 F pièce, 7 F à partir de 10 exemplaires) ayant pour thème un fusil brisé en deux. Prévoir pour les frais de port 10% en sus.
Commandes à adresser à C.E.C.L., Immeuble Lamer, rue Montebello, 83000 Toulon.

• La liaison Sète édite une feuille intitulée « La Tâche noire » traitant de sujets locaux. Le n°2 est disponible. Le commander soit à la librairie du Monde libertaire, soit à C.E.S., B.P. 51, 34201 Sète cédex, contre 2 F en timbre.

• Toutes personnes, demeurant en Ardèche du nord, qui désireraient militer pour la propagation des idées anarchistes peuvent prendre contact avec la liaison de Tournon, en écrivant aux R.I. qui transmettront.

• Les libertaires de la région Pas-de-Calais, et principalement la Côte d'Opale, intéressés par la diffusion des idées anarchistes, peuvent prendre contact avec les R.I. qui transmettront à la liaison Stella-Plage.

• Didier Le Bornec, adhérent individuel vient d'éditer une lettre de soutien aux insoumis, à envoyer au président de la République. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire (0,50 F l'exemplaire pour soutien). Elle reprend les arguments des deux articles de la page cinq du M.L. n°503 et se termine par cette exigence : « Arrêt immédiat des poursuites contre les insoumis ».

• Le groupe de Dijon a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son local au 61, rue Jeanin.
Permanence : le samedi de 15 h à 17 h. Nous invitons tous les sympathisants de la région à nous rendre visite, vous trouverez sur place des exemplaires de la presse libertaire, de la documentation et une bibliothèque.

• Le groupe Région-Toulonnaise et le groupe de Marseille appellent à manifester le dimanche 4 décembre à Marseille lors du rassemblement du C.N.A.L. pour l'abrogation des lois anti-laïques et du protocole armée-éducation (Hernu-Savary).

éditions

La liaison Bas-Rhin diffuse une reproduction photographique de Bakounine. Ce portrait est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F l'exemplaire (dimensions : 60 x 43,5 cm).

en bref...en bref...

• A propos de Th. Campanati, insoumis arrêté le 10 novembre, l'adresse du comité de soutien à Paris, est
Comité de soutien à Thierry Campanati
c/o Gleize
92, av. Jean-Jaurès.
75019 Paris.

• Martial Cardona, journaliste d'*Avis de recherche*, insoumis depuis 1974, amnistié en 1981 après bien des aléas vient de recevoir un mandat d'amener pour un délit vieux de dix ans. Grâce à une pirouette juridique, l'armée lui apprend qu'il n'est toujours pas libéré de ses obligations militaires. Une réunion d'information et une permanence de soutien à Martial Cardona auront lieu samedi 26 novembre de 15 h à 17 h 30 au 46, rue de Vaugirard, Paris 6e.

• M. Jose Francisco, ouvrier de la R.N.U.R. a été interné sur ordre du préfet des Yvelines, alors qu'il se plaignait d'une double hernie résultant du travail pénible qu'il effectuait.
Le Groupe-Information-Asiles de Paris, qui se bat contre les pratiques autoritaires de l'univers psychiatrique et les placements volontaires et d'office, ainsi que la CFDT-Renault veulent aider Francisco dans ses démarches et procédures juridiques pour le sortir de cet enfermement.

• Le Centre d'animation Charlie Chaplin 16, av. Marius-Dantz, 94430 Limeil-Brevanes, acceuillera l'Association France-Amérique latine le vendredi 25 novembre à 20 h 30. Dans le but de faire découvrir une autre face du Chili, ce soir là, au programme : films, débats, spécialités culinaires, exposition, vente d'artisanat.

• La Skol-Ober dont le but principal est l'enseignement du breton par correspondance, a ouvert d'autres enseignements : espéranto, irlandais, gallois, et un cours d'histoire de Bretagne.
Adresse : Ober, Gwaremm leurven, Plufur, 22310 Plestin-les-Grèves.

• Le n°3 du *Ramassis d'infos sur la militarisation de l'enseignement* est sorti !
Au programme : texte historique sur la symbiose, point de vue d'un proviseur et d'un militaire, les applications actuelles du protocole, les luttes, les prises de position, et le matériel de propagande disponible.
Les commandes sont à adresser au : C.O.T., B.P. 229, 81002 Albi Cédex.
Réglement à l'ordre de A.P.E.L., l'exemplaire : 14 F + les frais de port.

• Dernière minute : dimanche matin, à l'appel de « Radio-Beur », 98,5 MHz, une trentaine de personnes s'est rassemblée devant la caserne Reuilly, centre de recrutement de la Légion.
Une banderolle « Habib Ghemzi assassiné par la Légion » a été accrochée sur le portail et des pots de peinture rouge renversés sur le trottoir.
Des militants anarchistes étaient présents à cette action.

AMIS LECTEURS

CHAQUE semaine *Le Monde libertaire* paraît. Sommes-nous toujours conscients de la somme d'efforts que représente la réalisation d'un hebdomadaire dont les articles sont écrits, sélectionnés et présentés par des bénévoles, vendu à la criée et porté à la connaissance du public là aussi par des bénévoles.

Un journal qui par ailleurs se refuse à faire de la publicité dans ses colonnes, un journal qui a le mérite d'être un vent de liberté par ses finances, son comportement et par les idées qu'il défend.

Vent de liberté qui pour souffler a besoin de votre appui. Par la plume déjà, car vous pouvez nous envoyer des articles, des informations susceptibles d'intéresser le journal. Et puis en cette fin d'année si généreuse en cadeaux pensons un peu à notre voisinage. Un abonnement à l'ami(e) sympathisant(e) et pourquoi pas à soi-même ; un petit prélévement automatique mensuel de 50, 100 F, voir plus, cela ne nécessite aucun effort (!) sinon de nous demander le formulaire à remplir.

Des sous et de la propagande pour le journal, c'est aussi indirectement acheter et commander ses livres et disques à la librairie du Monde libertaire. Pour vous donner les indications nécessaires, nous publions le nouveau catalogue que vous trouverez inséré dans ce numéro et les deux suivants.

Les administrateurs

• **Souscription :**

DEVINCK Monique 50 F, MAURICE Gilles 50 F, PUBLICO 427 F, DELORY Patricia 50 F, BOURNADET Richard 50 F, PERDU Nelly 50 F, JOYEUX Maurice 7 000 F, AUZANNEAU Georges 100 F, RICHARD Hervé 50 F, HUCHET Joël 50 F.

• **Virements automatiques :**

Groupe d'Aubenas 200 F, Liaison Anizy 100 F, Groupe Fresnes-Antony 150 F, GIRAUD J.-P. 300 F, Groupe Sacco-Vanzetti 350 F, Groupe du 14e 50 F, PEYRAUT Yves 100 F, REMOND Jacques 100 F, MAY Françoise 50 F, BEAUFILS Etienne 25 F, LANSAC Geoffroy 54 F, FEHR Didier 50 F, RAYNAUD Jean-Marc 250 F, LE TROUHER O. 50 F, Groupe Jacob 100 F, BOITELLE Bruno 25 F, Groupe Malatesta 100 F, Groupe de Béziers 50 F, Groupe de Houilles-Sartrouville 100 F, MILLOT Guy 20 F, EXERTIER Philippe 80 F, CHEVTCHENKO Michel 50 F, PARIS Gérard 100 F, COSTES Daniel 50 F, POILEVERT Guy 50 F, SELLIER Bertrand 150 F, Groupe Varlin 100 F, PEIRAT Yves 50 F, Groupe Louise-Michel 150 F, ESCOUBET Gérard 50 F, CHAPEYROU P. 100 F, FERNANDEZ Luc 50 F, PIVERT Gérard 25 F, Individuel Bégard 10 F, Groupe du Marais 50 F, Sylvie LAFABREGUE 50 F, Groupe de Bobigny 300 F, Groupe de Rouen 50 F, BABIN Edmond 100 F, Groupe de Périgueux 50 F, ATZORI P. 50 F, BARCO J.-M. 30 F, MOULIE G. 30 F, GOYAT Joëlle 50 F, FOISNON Christian 70 F, ROLIN N. et J.-C. 100 F, BERRAUD J.-P. 100 F, SELLIN P. 20 F, CORDELET Didier 30 F, CAILLOT J. 50 F, Liaison Blois 100 F, SANCHEZ M. 50 F, Groupe Sevran-Bondy 150 F, Groupe Bakounine 100 F.

Total des souscriptions (octobre-novembre) : 7 977 F.
• *Virements automatiques mensuels : 4 869 F.*
• *Total général (octobre-novembre) : 12 846 F.*

LE 11 NOVEMBRE À LYON

CE 11 novembre a été plus que jamais la fête de la victoire d'une armée qui ne se cache même plus sous des prétextes de commémoration d'armistice. L'armée française est au Tchad, à Beyrouth, les missiles envahissent l'Europe. Ce 11 novembre a été un Etat de siège, l'armée a fait son grand coup d'Etat, elle a pris le pouvoir. Elle occupe les écoles (protocole Hernu-Savary), elle est de plus en plus présente dans la rue, les médias colportent des campagnes militaristes contre le pacifisme et justifie le déploiement des missiles soviétiques et américains.

Ne pas applaudir le kaki, ne pas le vénérer constitue une insulte passible des pires sanctions. Il était donc dans la logique de l'armée d'arrêter le 10 novembre 83 Thierry Campanati, insoumis depuis deux ans parce qu'il refuse la militarisation de la société, l'embrigadement sous toutes ses formes et la logique de la guerre.

« J'ai dix-neuf ans, il me faudrait servir la société, m'entrainer pour défendre la patrie. On appelle ça un service militaire, autrement dit, pendant un an je doit remettre entièrement ma vie entre les mains d'un ramassis d'assassins (légaux et adulés), de phallocrates, d'abrutis, d'irresponsables de tout poil. Générosité suprème, on m'offre une alternative : j'ai le droit d'être exploité par l'Etat pendant deux ans. On appelle ça l'objection de conscience ou service civil. Je n'accepte ni l'un ni l'autre. (...) Je n'ai pas besoin de lois, d'un Etat, pour penser à ma place. Malgré la répression, je ne me soumettrais jamais et je crierais toujours « insoumission totale, civile et militaire » (déclaration de Thierry le 22 décembre 81).

Un homme « quelconque », anonyme comme le sont les insoumis, solitaire dans son combat, dans sa prison, que j'ai connu à Lyon comme un être qui vivait son entraide et sa solidarité, qui, il y a dix jours venait me voir à l'hopital...

Aussi dérisoires que puissent paraître les cris lancés devant la prison Saint-Paul dans la nuit du 10 au 11 novembre, aussi dérisoires que puissent paraître nos actions, nous continuerons à lutter aux côtés des insoumis pour que disparaisse toutes les armées et leur cortège macabre.

Michèle
Gr. de Lyon

Vous pouvez écrire à :
Thierry Campanati,
Prison Montluc.
N° d'écrou : 2641.
B.P. 3001, 69391 Lyon cedex 03.
et téléphoner au juge Hamy : 16. (7). 837.89.34., ainsi qu'à la mairie de Villeurbanne au 16. (7). 868.81.11., ainsi qu'au ministère de la Défense à M. Renard-Bayen (chef de cabinet) au 555.95.20. en exigeant la libération immédiate de Thierry.

LE 11 NOVEMBRE À AMIENS

COMME chaque année, le 11 novembre était, pour quelques militants du groupe anarchiste d'Amiens (Fédération anarchiste), l'occasion d'affirmer le refus de la militarisation accrue de la société. Cinq personnes, dont quatre porteuses d'un tee-shirt sur lequel était inscrit « A bas toutes les armées » furent embarquées manu-militari, sitôt arrivées près du monument aux morts d'Amiens, où avait lieu la cérémonie. Le motif invoqué par la police est « pour prévenir toute action de trouble de l'ordre public » (sic) ! Y aurait-il un faciès antimilitariste ?

Après trois heures de garde-à-vue à l'hotel de police, les autorités militaires, en l'occurence la gendarmerie, s'occupaient de nous. Cette fois, le motif était autre. En effet, quelques jours avant le 11 novembre, des lettres à en-tête du ministère de la Défense étaient arrivées à plusieurs dizaines de personnes dans la région d'Amiens, leur recommandant de « se rendre au rassemblement commémoratif, afin d'effectuer une préparation en vue d'une mobilisation générale ». Evidemment, il s'agissait d'un canular, original certes, mais auquel le groupe anarchiste d'Amiens est totalement étranger.

C'est donc un délit d'opinion qui est reproché aux militants du G.A.A. Alors qu'il n'y avait rien à leur encontre, leur simple présence lors des cérémonies du 11 novembre a suffit à ce que les pandores les interpellent. Verra-t-on le retour des arrestations préventives ? Le G.A.A. tient à rappeler que s'il fait de la propagande antimilitariste, il a toujours signé ses tracts et ses brochures, et n'a jamais utilisé de moyens détournés pour affirmer ses idées.

Plus de trois heures au commissariat, huit heures de garde-à-vue à la gendarmerie, il ne fait pas bon afficher ses opinions ouvertement de nos jours ! Faut-il se taire pour autant ? Evidemment non ! Ces gardes-à-vue, accompagnées de perquisitions, non fondées sont une nouvelle preuve de la militarisation accrue de la société. Face à cela, il est urgent de répondre, de lutter contre l'armée et de se battre pour que quiconque puisse publiquement afficher ses idées, même si elles vont à l'encontre de l'ordre établi.

Gr. d'Amiens

COMMUNIQUÉ

L'acte de représaille entrepris par l'armée française le jeudi 17 novembre 1983 au Liban n'appaisera certainement pas la guerre dans ce pays conduit au chaos par différentes puissances. Cette crise internationale éclaire une fois de plus sur la partie d'échec que se livre les maîtres face aux pions qui sont toujours les populations civiles. Certains tenants du pouvoir n'ont pas manqué d'hypocrisie en justifiant le raid aérien au nom de l'atteinte à l'intégrité du territoire. Nous aimerions connaître de quelle intégrité il s'agit, et qui porte atteinte à qui.

On ne légitime pas un massacre au nom d'un autre, et le terrorisme d'Etat ne diffère en rien du terrorisme commun.

Pour la Fédération anarchiste, il n'y a qu'une solution à la poudrière libanaise : que toutes les armées évacuent ce territoire ; que cesse le jeu que se livrent les puissances par pays satellites interposés ; que disparaissent les multitudes de clans religieux, aussi totalitaires l'un que l'autre ; et que soit respectée chaque entité ethnique.

Fédération anarchiste

Le C.N.E.C. et le plan Savary

LE Comité national de l'enseignement catholique (C.N.E.C.) a rendu publique le 12 novembre sa réponse aux propositions Savary. La négociation est acceptée sur certains points, d'autres sont rejetés, et la méfiance reste la règle.

Le C.N.E.C., qui regroupe une quarantaine d'organisations dont l'U.N.A.P.E.L., le S.N.E.C-C.F.T.C. et la F.E.P.-C.F.D.T., a rappelé dans son texte son attachement indéfectible au pluralisme des établissements, à la liberté pédagogique, et à l'autonomie administrative et juridique des écoles privées.

Le C.N.E.C. se déclare donc prêt à négocier sur l'inscription des établissements privés dans une enveloppe budgétaire et sur les modalités de participation financière des collectivités territoriales, mais maintient son attachement à la liberté de choix des directeurs d'établissement par les institutions privées et son opposition à la fonctionnarisation des enseignants, possibilité qui serait offerte à 15 000 d'entre-eux dès 1984, et qui manquerait, selon lui, une atteinte à l'autonomie du privé. En échange, le comité souhaite la définition d'un statut spécifique aux enseignants du privé, ainsi que sa participation à des « projets d'expérimentation et d'innovation pédagogiques ».

Du côté des « intégristes » de l'école privée, il n'est donc pas question de faire des concessions à Savary. Tout en acceptant « d'ouvrir le dialogue » sur quelques points, le C.N.E.C. invite le ministre à négocier dans le cadre inamovible de la liberté scolaire, pluraliste et contractuelle, manœuvre facilitée par le texte ministériel du 19 octobre lui-même, et menace d'« informer l'opinion publique », entendez mobiliser les troupes du privé, au cas où Savary prendrait des initiatives prématurées. La prestation de ce dernier à l'Assemblée nationale durant le débat sur le budget de l'Education nationale, affirmant qu'aucun « coup de force » ne serait tenté, a pleinement dû rassurer le CNEC.

Seule, la F.E.P.-C.F.D.T. n'a pas approuvé le texte du C.N.E.C. Réclamant, avec le C.N.A.L., la fin du dualisme scolaire — et non sa simple réduction comme le prévoit Savary — par l'intégration du secteur privé dans le public et une unification du service éducatif — intégration et unification, deux termes absents du texte ministériel du 19 octobre — les laïques style « nouvelle-gauche » vont tenter de faire pression sur le gouvernement.

Ainsi, depuis le 20 novembre, le C.N.A.L. organise des manifestations au cours desquelles sont réclamées la « nationalisation » de l'enseignement privé. Sous le vocable charmeur de « pluralisme » et de « liberté pédagogique », la généralisation du principe de « projet éducatif propre » à chaque établissement dans un vaste service public ainsi « unifié », est un des chevaux de bataille d'une gauche new-look plus soucieuse d'imposer ses propres projets qu'une véritable laïcité.

Nous ne pensons pas que les laïques aient à choisir entre les mots d'ordre des partisans du privé schématiquement de droite, et ceux des partisans de l'unification, de gauche. Le combat pour la défense d'une authentique laïcité se fera aussi bien contre les tenants du privé, avides de subventions, que les partisans de l'intégration, soumettant consciemment ou inconsciemment scolarisés et enseignants à l'arbitraire des groupes de pression.

Bernard Rousselot

C.G.T. : EN AVANT TOUTE ?

QUE ce soit les travailleurs du bassin ardoisier de Trélazé, à Creurot-Loire ou dans l'industrie minière, les exemples ne manquent pas pour illustrer ce que disait, avec des effets de manche, le sieur Mauroy à la télévision il y a quelque temps : « Les licenciements, on n'est pas contre. » Il est vrai que selon la logique capitaliste, pour que les entreprises soient viables, il faut les laisser vivre, donc faire ce qu'elles veulent, et entre autres licencier...

Il est vrai que les partis politiques qui ont pour but la prise du pouvoir d'Etat doivent assumer leurs contradictions et rouler pour Gattaz et ses acolytes. Mais pour les syndicats liés au gouvernement, garder son identité n'est pas chose facile. Quand on se veut un partenaire de la gauche au pouvoir, la voix de la base vous ramène à la réalité quotidienne du gagne-pain !

Pour la C.G.T., le thème central de la rentrée, c'est la feuille de paye. Il faut la défendre contre vents et marées, a dit Krasucki, contre-attaquant ainsi l'offensive patronale qui vise à baisser le pouvoir d'achat.

La *Vie ouvrière* titrait récemment à la une sur ce thème, appelant les organisations confédérales à être le « syndicat de la feuille de paye ». Cela est juste, car au-delà des discours et des promesses, les travailleurs jugent sur pièces, celles qui leur restent dans les poches.

La défense du pouvoir d'achat est une des pierres d'achoppement du syndicalisme ouvrier de quelque sensibilité qu'il soit. Mais là où le bât blesse, c'est que les dirigeants de la C.G.T. feignent d'ignorer que les attaques contre le pouvoir d'achat sont largement favorisées par la politique gouvernementale. Dans le bassin lorrain, par exemple, la grève de 24 heures de jeudi dernier (où C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.T.C et C.G.C. étaient pour une fois unies) a été décidée contre le plan de rigueur de la direction des Charbonnages qui prévoit, outre le blocage des embauches, la suppression de sept mille emplois. Or c'est le gouvernement actuel qui, avec d'« autres », a décrété que le charbon français n'était plus rentable.

Quand il faut gérer les affaires du capital, on trouve que le nucléaire est plus juteux et on

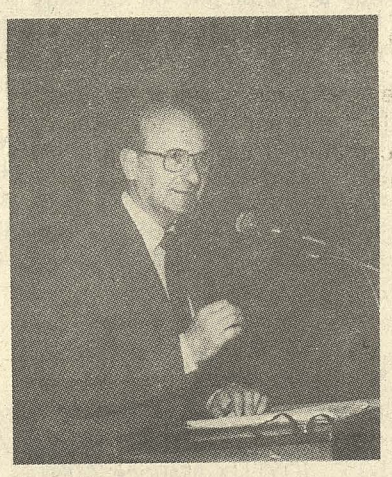

oublie les promesses de l' « avant mai 81 ».

La centrale de Henri Krasucki est gênée pour critiquer ouvertement le gouvernement et affirme ne diriger ses actions qu'envers un patronat revanchard C'est ce que l'hebdomadaire confédéral dit quand il appelle « chaque organisation de la C.G.T. à relever ce véritable défi [celui du C.N.P.F.] et d'engager tout de suite l'action pour la défense des revendications de salaires, en prenant appui sur les nouveaux droits acquis ». Les derniers nommés étant ce qui découle des « lois Auroux » pourtant vertement critiquées, de façon interne à la C.G.T., pour leur doublage effectif de la présence syndicale dans l'entreprise...

« Salaires, emplois, fiscalités, ça ne va pas », « Assez de cadeaux au patronat » sont des slogans que l'on entend assez souvent dans les manifestations de la C.G.T. Et ce ne sont ni des infiltrés d'extrême-gauche ni des résurgences de l'anarcho-syndicalisme qui sont à la base de ces « débordements ». Ce sont ceux qu'à la C.G.T. et ailleurs on appelle des « militants responsables ». Ils commencent plus que sérieusement à se demander si le syndicalisme n'est pas le seul garant de leurs intérêts de travailleurs, le parti ne servant en sorte qu'à faire rouler dans la farine le gouvernement...

« Les syndicats se tiennent à carreau, profitons-en pour faire baisser les salaires » fait dire à Gattaz la *Vie ouvrière*. Cela peut en fait résumer la situation et nous pouvons rajouter : gouvernement complice !

Jusqu'où ira la C.G.T. dans son rôle actuel de soutien quasi-inconditionnel à la politique gouvernementale ?

Sous la pression de la base, l'organisation syndicale C.G.T., revenant sur des conceptions d'action directe contre tous les autres corps constitués de la société est un beau rêve, encore que dans certaines réunions internes des idées s'expriment qui, il y a quelque temps, auraient été qualifiées de « fumeusement anarcho-syndicalistes ». La Confédération générale du travail voit sa base ouvrière s'effriter : en dix ans, la population ouvrière a diminué de 42,8% au quasi-profit des cadres. Modernisation oblige, les entreprises ont de plus en plus besoin de cadres techniques ou non, le personnel ouvrier se réduisant. Le nombre des grandes entreprises où le syndicalisme est fort est en déclin : à Paris et région parisienne 69,3% des entreprises ont moins de vingt salariés.

La technique évolue, c'est sûr, mais ce n'est pas une raison pour que le syndicalisme français abandonne le concept de lutte de classes, ce que voudrait le gouvernement, voulant nous faire croire que les rapports de production ont changé depuis le 10 mai 81. Krasucki et les autres dirigeants veulent-ils le bien de la confédération ou agissent-ils surtout selon d'autres intérêts ? Affaire à suivre.

Jean-Pierre Germain

La démission de Valbon : le P.C. se débarrasse d'un cadeau empoisonné

VALBON, P.D.G. des Charbonnages de France a démissionné. C'est en février 1982 qu'il avait été désigné à ce poste, en même temps que les autres dirigeants des entreprises nationalisées.

A l'époque cette nomination soulevait déjà quelques questions ainsi exprimées dans *Le Monde libertaire* du 4 mars 1982 : « Quant à Georges Valbon, son long passé de permanent du P.C.F. dans la région parisienne le désignait, ça saute aux yeux, pour prendre la tête des Charbonnages de France. Qu'il n'ait jamais mis les pieds dans une mine n'a aucune importance, bien entendu. Seul sa compétence a été prise en compte et non le désir du père François de faire un petit cadeau au P.C. pour mieux le ficeler ! Un petit cadeau peut-être bien un tant soit peu empoisonné, compte tenu des problèmes qui se posent dans ces secteurs... ».

Certes le candidat Mitterrand avait promis la relance de la production charbonnière, avec un objectif annuel de 30 millions de tonnes, précisément ce que réclamait le Parti communiste depuis des années. Et, au tout début de l'état de grâce, Mauroy avait réaffirmé cette volonté à la tribune de l'Assemblée. Mais comme un changement de locataire à l'Elysée ne suffit pas pour transformer le système, il apparut très vite que le gouvernement de gauche ne pourrait mener dans les houillères — comme ailleurs — une politique sensiblement différente de celle de ses prédécesseurs. Des tas de gens très distingués proclament que les socialistes avaient rêvé et qu'on ne peut impunément ignorer la dure réalité des contraintes économiques. Les socialos sont-ils de doux rêveurs ou des politiciens pensant qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre et que, de toutes façons, les promesses ne coûtent rien ? A vous de choisir...

Quoiqu'il en soit les Charbonnages de France ont rapidement rénové avec la politique pratiquée depuis vingt-cinq ans. Comme le dit Valbon « d'autres orientations ont été dessinées », programmant la fermeture des puits les moins rentables avec, pour conséquence, la suppression de milliers d'emplois dans des régions déjà fortement touchées par le chômage. Et un objectif de production ramené à 15 millions de tonnes.

Le camarade président-directeur général allait donc être contraint de patronner une politique contraire à ce qu'avait proclamé son parti depuis des lustres. Certes, faire le contraire de ce qu'on a promis est la seconde nature de tout politicien qui souhaite réussir une longue carrière. Mais dans les consultations électorales les voix du P.C. s'effritant comme de la houille de seconde qualité et il devient urgent de limiter les dégâts. Et notamment dans les bassins où gronde la colère.

Valbon, donc, démissionne. Il est en proie à une profonde crise de conscience, cet homme... Juquin, « l'homme qui rit » du bureau politique, a présenté la chose avec toute la subtilité d'un parfait jésuite rouge : « C'est une décision personnelle de Valbon. Il nous l'a fait connaître il y a quelques jours ». On le croit sur parole, bien sûr, ce Juquin ! En tous les cas on ne pourra plus dire, dans les bassins miniers, que c'est un P.D.G. communiste qui ferme les puits. Le technocrate inodore et incolore qui lui succède portera le chapeau...

Pendant ce temps, au gouvernement, Fiterman approuve toujours une politique globalement positive. A l'Assemblée le groupe du P.C. vote comme un seul homme le budget de l'énergie. Krasucki lui, « comprend Valbon » mais il « ne comprend pas la politique charbonnière telle qu'elle a évolué » et dans les corons la C.G.T va mobiliser la population contre la fermeture des puits. A part ça, comme dit Juquin avec un bon sourire, le P.C. ne souffre pas d'un dédoublement de personnalité...

S. Basson

COLÈRE NOIRE

LE président du Gabon, Omar Bongo, nous fait une grosse colère. Il ne supporte pas que Pierre Pean viennent mettre son nez dans les « Affaires africaines » (titre de son dernier livre), et en particulier dans les relations franco-gabonaises. Depuis les débuts de la Ve République jusqu'à nos jours, le Gabon n'a cessé de susciter l'intérêt de la France. C'est que ce petit émirat équatorial est riche : pétrole, uranium et autres minerais stratégiques.

Parmi les intrigants de tous poils cherchant à se faire une place au soleil, le célèbre « clan des gabonais ». Quelques dizaines de personnes, toutes proches du pouvoir. On citera en vrac des directeurs de sociétés, des mercenaires, des barbouzes, un ambassadeur de France ici ou là. Leurs activités, aussi vastes que variées, s'étendent du trafic d'influences à une tentative de coup d'état au Bénin, en passant par des magouilles politico-crapuleuses, du genre affaire Luong ou Léon M'Ba.

Juste retour des choses, Omar Bongo soi-même, se prend d'affection pour le R.P.R., l'U.D.F., sans oublier le P.S., on ne sait jamais, auxquels il aurait apporté une certaine forme de soutien... Alors le bouquin de Pierre Pean qui remue la vase, non !

Omar Bongo menace, tape du poing, manie la carotte... Un ancien ministre du Gabon, Jean-Marie Ekoh, croupit en prison. Si Pierre Pean ne modère pas ses ardeurs littéraires, la libération du prisonnier pourrait se faire attendre ! Et puis d'abord, toute information en provenance de la France, sera boycottée sur les antennes de la radio et de la télévision gabonaises, na !

Me Roland Dumas, ami personnel de Mitterrand, s'est rendu à Libreville fin octobre, pour tenter de calmer le jeu.

Quant à Pierre Pean, il est venu ranimer la flamme du souvenir, lundi 21 novembre à 14 h, dans l'émission « Le sac à malices », sur Radio-Libertaire.

Jean-Marie

VOUS AVEZ DIT DIFFAMATION ?

CE 2 décembre (1), Le Monde libertaire *passe en jugement contre* Jeune Afrique, *à la demande de son patron, pour « diffamation et injure publique envers un particulier ». Un singulier particulier, du reste, à savoir Béchir Ben Yahmed, patron de presse de sinistre réputation — auprès des salariés, bien sûr, et non des Mobutu et autres Khadafi quand ceux-ci allongent l'oseille pour de pudiques publicités, dites rédactionnelles, dans ledit hebdomadaire (2).*

Le Monde libertaire *s'est quant à lui attaqué aux conditions de travail au sein du groupe J.-A., maison où l'on utilise les travailleurs comme des mouchoirs jetables, avec une morgue et un mépris hors pair. Une maison, par exemple, où le contrat à durée déterminée est roi, où l'on est souvent employé « à la pige », et où l'on n'obtient pas toujours de feuille de paie. Diffamation ? Chiche, Ben Yahmed !...*

Il faut savoir que les articles du M.L. *(24 décembre 1981 et 11 février 1982), rédigés par Floréal, étaient signés du pseudonyme de Thérèse Lopez. Or, Thérèse Lopez, figurez-vous, c'est le pseudonyme derrière lequel se cache la rédaction en chef de* J.A., *Ben Yahmed... pour rédiger le courrier des lecteurs dégoulinant de reconnaissance envers l'hebdomadaire !*

C'est sans nul doute ce qui a motivé l'ire et la paranoïa de B.B.Y., et ce qui lui fit faire une véritable chasse aux sorcières, au sein de sa rédaction, puis intenter un procès au M.L., à seule fin de connaître le rédacteur de ces articles. On comprend mieux la rage de ce patronat couvert de ridicule. A tel point qu'un journaliste fut malproprement viré de la rédaction, car soupçonné d'être l'auteur du premier article (ce dernier naturellement, ne pouvant pour B.B.Y n'être qu'un rédacteur professionnel, et non pas un « employé de la base » ! Précisons que le journaliste licencié l'a emporté haut la main devant les tribunaux.

Car pour Ben Yahmed, savoir qui « trahissait » était chose autrement importante que se disculper face aux accusations de journaux à grand tirage. Une simple réponse dans J.A. *ne pouvait convenir à notre modeste hebdomadaire, il fallait à son encontre jouer la carte du (faux) dédain, et lui intenter une action en justice.*

Une opération de chantage, toutefois, fut opérée. Il fut demandé au rédacteur du M.L. *de retirer la plainte qu'il avait, en tant que travailleur, déposée contre* J.A. *auprès des prud'hommes, en quel cas celle de ce même journal contre le* M.L. *serait également retirée ! Ben Yahmed, encore, ressort grandi de cette offre...*

Précisons que Floréal refusa, et gagna, bien sûr (comme tant d'autres salariés de J.A.), son procès.

D'où le maintien, de la part de B.B.Y., de sa volonté de règlement de compte. Au nom de l'honneur et de la dignité, bien entendu, ces qualités mêmes qui lui commandèrent de licencier et de jouer les maîtres chanteurs, pour exorciser sa défiance envers sa propre rédaction.

(1) A 13 h 30, 17e chambre correctionnelle, Palais de justice de Paris, 4, bd du Palais. Métro Cité ou Saint-Michel.
(2) Pour ces affaires, se référer aux Canard enchaîné *du 25 novembre et des 2, 9 et 16 décembre 1981.*

CHADLI BENDJEDID À PARIS

D'UNE RÉCONCILIATION SYMBOLIQUE... À UNE RÉCONCILIATION RÉELLE !

EN règle générale, la venue de chefs d'Etats étrangers dans notre pays laisse quasiment de marbre la presse et l'opinion publique. Comment, en effet, vibrer à l'occasion de ces visites qui sont avant tout destinées à maintenir le contact et à promouvoir des « échanges » commerciaux et qui, de ce fait, restent pratiquement toujours figés dans le suaire glacial du protocole ?

La visite du président de la République algérienne, Chadli Bendjedid, échappe, elle, à cette règle d'or de l'indifférence polie. Ici ou là, dans les médias ou dans la rue, les commentaires vont bon train avec toujours, en toile de fond, une incontestable pointe d'émotion.

Certains, les nostalgiques du « temps béni » des colonies, les premiers violons et les sans grade du racisme en tout genre s'offusquent de la venue en France d'un « bougnoule » qui combattit l'armée française les armes à la main et dont les compatriotes continuent à faire du « terrorisme » économique en venant « voler » le travail des « Français ». D'autres, qui se souviennent qu'un certain Mitterrand fut ministre de l'intérieur pendant la guerre d'Algérie, trouvent « piquant » de le voir aujourd'hui serrer dans ses bras celui qu'il combattait hier. D'autres, enfin, les plus nombreux trouvent « courageuse » l'attitude du président de la République française et sont heureux de cette volonté de tourner une page de l'histoire.

Bref, qu'elle suscite l'indignation, l'ironie ou « l'admiration » et l'espoir, la visite du président de la République algérienne à l'ancien colonisateur ne laisse pas indifférent. Car l'Algérie et la France, de toute évidence, c'est une longue histoire ! Une longue histoire d'amour et de haine qui depuis 1830 à nos jours a tissé des liens profonds entre les deux pays ! Ceux de la « culture » et des immigrations, notamment !

Dans ces conditions, vouloir comme le souhaitent Mitterrand et Chadli perpétuer ces liens « privilégiés » en les débarassant des scories du passé ne peut qu'entrainer l'approbation de ceux qui ne désespérent pas de l'avenir. Chadli à Paris, reçu par Mitterrand, c'est en effet important ! Parce que cela brise avec les rancœurs héritées de la période du colonialisme, et de la guerre ! Parce que celà brise avec la haine et le mépris qui ont succédé à l'indépendance algérienne ! Parce que cela brise avec un présent dominé par une montée incontestable du racisme à l'encontre de la communauté algérienne qui vit en France, depuis souvent fort longtemps ! Et donc, cette visite a une connotation éminemment symbolique. Elle symbolise la volonté de toujours des Algériens de distinguer entre une culture, un peuple... et un système socio-économique, un gouvernement. Elle symbolise la volonté présente du gouvernement socialo-communiste de tirer un trait sur le passé. Mais ! Mais, il y a une série de mais !

Les symboles, en effet, sont une chose et la réalité une autre ! Or la réalité présente des rapports franco-algériens est une réalité passablement grave et inquiétante. La crise économique a exacerbé la haine raciste à l'encontre de la communauté immigrée algérienne et maghrébine. L'extrême-droite à la mode du Front national est en train de faire une percée sans précédante au niveau électoral... Et face à cette réalité, confrontée à elle, le gouvernement socialo-communiste se contente d'altermoiements, de demi-mesures, voire de mesures aboutissant comme dans le cas du problème des immigrés à alourdir encore l'atmosphère.

Aussi, si on peut se réjouir d'une symbolique de la réconciliation, cela ne doit pas nous faire oublier pour autant que des symboles qui ne se matérialisent pas par des actes ne sont finalement que des baudruches gonflées du seul vide de la démagogie.

Alors, réconciliation franco-algérienne, oui ! Mais une réconciliation qui passe par une lutte sans merci contre le fascisme et le racisme. Qui passe par l'égalité économique et politique (le P.S. ne parlait-il pas, quand il était dans l'opposition, d'accorder le droit de vote aux immigrés) entre français et immigrés ; par l'intégration sociale et culturelle des communautés étrangères vivant sur notre sol.

Bref, une réconciliation qui ne soit pas seulement celle des gouvernants et des Etats, mais également celle des peuples et des individus. Et cette réconciliation, ne nous leurrons pas, elle n'existera que quand nous l'aurons imposé. Et, est-il besoin de le préciser, nous l'imposerons contre nos gouvernants et nos Etats respectifs. Ce sera la réconciliation des opprimés et des exploités des deux pays. Une réconciliation à l'odeur forte de révolution sociale, la seule réconciliation authentique !

H.-C. Lapidaire

UN ENTRETIEN AVEC CLAUDE SIGALA

AU cours du colloque sur l'autogestion, organisé par le C.E.R.E.L. à Carcassonne, Claude Sigala nous a entretenu de sa pratique autogestionnaire dans les lieux de vie. Autogestion économique mais aussi autogestion des désirs. Une des expériences les plus originales de ces dernières années. Si certains de ses propos ont fait quelques remous dans l'assistance, il faut reconnaître que Claude Sigala ne s'en tient pas qu'au discours. Il expérimente, il cherche, il se casse parfois la gueule, cela fait partie des risques.

Dans l'interview qu'il nous a confié, Claude Sigala fait le point sur l'affaire du Coral, sur les différentes circulaires Dufoix et il nous livre ses projets et ceux du Collectif réseau alternatif.

— **Le Monde libertaire :** Claude, cela fait maintenant neuf mois que tu es sorti de prison, on n'entend plus parler de l'affaire du Coral, aujourd'hui quelle analyse fais-tu de ce scandale, quels sont les dessous de l'affaire ?

— **Claude Sigala :** Il est évident aujourd'hui que ce sont des inspecteurs de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) liés à des policiers et à des gens de droite qui ont voulu à la fois, foutre en l'air un mouvement alternatif, qui était un des rares en France à avoir une pratique concrète, à savoir les lieux de vie et à la fois affaiblir le pouvoir en place par l'intermédiaire de Georgina Dufoix qui était favorable à notre expérience.

On sait qu'ils ont sorti des dossiers, vieux de plusieurs mois, qu'ils ont interrogé des mômes très perturbés.

Ce n'est pas un hasard non plus que le dossier ait été confié à Salzman, il a cru être tombé sur l'affaire du siècle, il a mordu à l'hameçon : il y avait des ministres impliqués par Krieff — le dénonciateur de service — *manipulé par la police*, des photos qui n'ont jamais existé, un dossier où il n'y a rien, juste une ambiance, un climat de pédophilie.

— **Le M.L. :** Quels ont été les rôles des circulaires du ministère dans tout cela ?

— **C. S. :** Avant de parler de la dernière circulaire Dufoix, il faut faire un petit rappel historique et parler de celle qui aurait dû sortir avant que l'affaire n'éclate. En septembre 1982, M. Rosenczveig et M. Clément, chargés techniques au ministère étaient passé à la D.D.A.S.S. du Gard et avaient communiqué au cours d'une réunion où étaient présent une quinzaine d'inspecteurs ce que devait être la première circulaire Dufoix, à savoir :

- les lieux de vie existent ;
- vous les utilisez si vous en avez besoin (ce n'était pas une obligation) ;
- lorsque vous les utilisez, vous essayez de trouver des arrangements administratifs pour traiter au cas par cas. C'était une circulaire relativement révolutionnaire, un texte administratif qui pouvait entraîner d'autres choses, c'est pour cela, que lorsque le pouvoir s'en est aperçu, il a fait machine arrière.

Au cours de cette réunion, les inspecteurs ont déclaré qu'ils n'étaient pas question qu'ils appliquent cette circulaire : d'une part il avait déjà des problèmes pour remplir leurs établissements, et d'autre part, ils ne voulaient pas travailler avec des rigolos, des anarchistes, des gens pas sérieux qui n'ont pas de techniciens spécialistes, il n'était pas possible de confier des enfants en difficultés à des gens comme ça.

La dessus, le ministère a tapé du poing sur la table. il a fait une erreur politique en disant : c'est ça ou rien. Les autres se sont écrasés et un mois après j'étais arrêté, un dossier avait été fabriqué contre le Coral et contre moi, tout cela compliqué par des élections municipales et par le fait que Georgina Dufoix soit de Nimes et que le Coral soit dans le Gard. Cela fait tout de même beaucoup de hasards !

Puis le ministère est revenu sur ses positions, ils avaient effectué une étude logistique et on a dit à M. Rosenczveig et à M. Clément que ce n'était pas ce chemin qu'il fallait prendre, mais suivre une démarche institutionnelle, légale. Le pouvoir a donc fait marche arrière, ce qui est dramatique ce n'est pas cela, c'est sa faiblesse et ses limites, personnellement ce qui m'a le plus touché c'est sa lacheté. Des personnes comme Rosenczveig qui connaissaient les lieux de vie, n'ont pas pris la parole, ils se sont écrasés.

La circulaire qui est sortie en janvier n'avait plus rien à voir avec celle que nous croyions naïvement possible en septembre.

— **Le M.L. :** Justement que dit cette circulaire ?

— **C. S. :** La circulaire Dufoix qui est sortie en janvier 83, dit que les lieux de vie existent et que le ministère va les intégrer au système social et les contrôler. Chaque lieu doit trouver une solution administrative, soit devenir lieu d'accueil, soit un établissement spécialisé, soit un tiers digne de confiance. Il doit donner l'état de ses lieux, des personnes qui y vivent, leurs diplômes, leurs casiers judiciaires et leur carte d'identité.

La circulaire en imposant aux lieux de vie un statut juridique et administratif leur retire tout de leur caractère original. Cela n'a plus rien à voir avec un lieu de type libertaire, informel, basé sur une convivialité sans a priori institutionnel ou juridique, sans idéologie de type thérapeutique. On n'est pas là, comme des spécialistes, pour accueillir des psychotiques ; on est là pour vivre ensemble, pour prendre notre pied ensemble, pour avancer ensemble dans ce monde plus ou moins cahotant, on s'implique dans une recherche de l'autogestion au niveau des désirs et au niveau économique.

Il s'avère que d'un mouvement qui était d'essence libertaire et autogestionnaire, l'Etat veuille en faire une nouvelle forme d'institution, en essayant d'appliquer les idées qui sont celles du Collectif à des lieux d'enfermement. Car ne nous trompons pas, un lieu de vie avec des travailleurs sociaux à 40 heures par semaine, avec pour seule activité l'accueil d'enfants bien sélectionnés, n'a plus rien à voir avec les lieux de vie du Collectif réseau alternatif (C.R.A.), et celui qui écopera, ce ne sera pas le travailleur social, mais ce sera l'enfant, qui essuiera les plâtres de cette lutte de pouvoir.

— **Le M.L. :** Que devient le C.R.A. ?

— **C. S. :** En 1982, avant l'affaire, il réunissait quarante lieux ; aujourd'hui, il n'en réunit que vingt. C'est-à-dire que six mois après la circulaire, la plupart des vingt lieux qui ont quitté le C.R.A. ont été contrôlé, mis au pas d'une façon où d'une autre.

Mais il ne faudrait pas donner une importance trop grande à cette circulaire, ce n'est qu'un bout de papier. Cette circulaire, on peut la lire de cinquante façons différentes et l'appliquer de même. C'est un problème d'individus, de D.D.A.S.S., celles qui veulent nous emmerder parce que ça leur pose des problèmes par rapport à la stratégie de leur département, de leurs institutions — enfin celles qui sont contre nous — celles-là vont l'appliquer à leur façon. Ils vont faire des pressions pour soit récupérer, soit fermer les lieux de vie. Mais ce serait trop facile de dire que c'est la circulaire qui peut nous faire fermer. La preuve, c'est que dans plusieurs départements, la circulaire est employée d'une façon positive pour nous. Ce qui est dramatique, c'est tout d'abord que cette circulaire ait affaibli les lieux de vie, et ce qui est pire, c'est que vont naître des tas de lieux institutionnalisés. On retourne vingt ans en arrière, et on recommence...

— **Le M.L. :** Que se passe-t-il lorsqu'un lieu est attaqué par l'administration ?

— **C. S. :** D'abord les lieux qui s'institutionnalisent sortent du C.R.A., ça les regarde, mais je pense qu'ils font une erreur politique, ils n'ont plus rien à voir avec nous. Lorsqu'un lieu est attaqué quelque part, nous interrogeons les administrateurs, nous intervenons en tant que C.R.A., en tant que force représentative, les gens nous connaissent, et quelque part — dans l'affaire du Coral — nous avons acquis une image de marque. Le collectif a été affaibli, c'est vrai, mais en même temps le fait de rentrer dans la lutte lui a donné une certaine force.

— **Le M.L. :** L'affaire juridique, où en est-elle ?

— **C. S. :** Aujourd'hui, je pense que l'on s'oriente vers un non-lieu ou vers un autre truc ambigü ; ça risque de trainer encore trois, quatre ou cinq ans ! S'ils avaient voulu me faire un procès, ils m'auraient laissé en prison, ou le procès aurait déjà eu lieu. Or ils ne me feront un procès que s'ils sont certains de le gagner, et puis cela serait une telle tribune que cela ne les arrange pas pour le moment.

C'est vrai qu'ils ont utilisé une tactique qui aurait pu m'écraser, car je suis sous contrôle judiciaire, je n'ai pas le droit de travailler avec des mineurs... Or depuis février, je suis retourné au Coral, et tout le monde le sait.

Je le fais parce que je ne vois pas pourquoi je devrais m'arrêter, la vie continue, et puis comme on dit que je viole les petits enfants, je ne vois pas pourquoi je ne violerai pas les interdictions. Il se peut que la répression s'abatte, l'affaire n'est pas terminée. Le juge Salzman était accroché au dossier, ceci dit, il a eu depuis de la promotion — il a été nommé premier juge à Paris — personnellement, pour le moment, je n'en entend plus parler. De toute façon, aujourd'hui, mon souci n'est pas de me battre sur le terrain judiciaire — je ne crois plus en la justice, j'y croyais un peu avant l'affaire — je sais que c'est un coup de poker, car je peux aussi bien me prendre cinq ou six ans.

— **Le M.L. :** Quels sont vos projets ?

— **C. S. :** Nous voulons travailler dans une certaine direction, nous avons trouvé un interlocuteur, le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (C.R.E.A.I.), qui est un organisme régional de recherche et de négociation au sein des institutions ; le projet que nous avons donc, c'est effectuer un travail de bilan, de réflexion sur nos expériences, sur notre fonctionnement — travail qui sera entre autre présenté aux D.D.A.S.S. Après sept ans de pratique vécue, on peut faire un travail de recherche qui sera aussi une attaque par rapport aux pouvoirs publics.

Nous avons aussi pour projet, avec Raymond Depardon, de tourner un film de fiction, non pas sur l'affaire, mais sur les lieux de vie.

Nous allons également organiser des stages avec l'A.S.E.P.S.I., pour les travailleurs sociaux et les personnes intéressées, sur le thème de « Comment créer un lieu de vie, en dehors des institutions ».

Comme vous pouvez le constater, nous préférons nous battre sur le terrain de la créativité et de la réalité.

Propos recueillis par Caroline et Jean

Le voyage de Reagan au Japon et en Corée

« DEAR YASU, DEAR RON »

LES dirigeants japonais et coréens sont des alliés comme les aime Reagan : anticommunistes, disciplinés et coopératifs. Outre le désir de partager de manière accrue les frais de la défense du monde « libre », le Premier ministre japonais a même déclaré qu'il était prêt à transformer le Japon en « porte-avion incoulable » face à l'U.R.S.S.

Quatre-vingt pour cent des Japonais sont opposés à toute augmentation des dépenses militaires, déjà très faibles. Pour cela les dirigeants américains accusent les Japonais d'être les « parasites du monde occidental ».

Les partisans japonais du réarmement vont tout mettre en œuvre pour imposer leur politique : pressions sur les militants pacifistes, visites sur les lieux de travail, inculpations aux termes d'une loi contre la subversion, encouragements donnés aux groupes paramilitaires.

L'enjeu : la redistribution des cartes au sein de l'impérialisme mondial.

Lors de la guerre du Vietnam, Johnson avait accru les dépenses militaires sans augmenter les impôts ; il en était résulté une inflation galopante dont les Etats-Unis ont eu du mal à se sortir. Reagan, lui, prend encore plus de risques puisqu'il impose un accroissement des dépenses militaires trois fois supérieur à celui de la guerre du Vietnam, en diminuant les impôts. Les coupes gigantesques effectuées dans les dépenses sociales et la diminution des salaires réels ne couvrent que très faiblement les énormes déficits budgétaires qui s'annoncent.

La politique internationale de Reagan va donc consister à faire contribuer plus largement les alliés, et particulièrement le Japon, au financement de leur politique militaire. Telles sont les raisons du récent voyage du président américain au Japon et en Corée.

L'armée = 1% du P.N.B.

Alors que les autres pays industrialisés consacrent de 5 à 12% de leur produit national brut (P.N.B.) aux dépenses militaires, le Japon y consacre 1%, ce qui n'empêche pas son armée d'être arrivée au septième rang mondial, position qui s'explique par l'accroissement rapide en valeur absolue de ce P.N.B.

Théoriquement, la constitution japonaise interdit à ce pays toute participation à une organisation quelconque de défense collective (1). Néanmoins, il existe au Japon une forme de militarisme au second degré, par l'établissement de relations économiques étroites avec les pays voisins fortement militarisés tels la Corée du sud et Taïwan, par le subventionnement de forces armées « périphériques » et par l'interpénétration entre les milieux d'affaires japonais et l'industrie de munition coréenne (le Japon n'ayant pas le droit d'en exporter [2]). Le gouvernement Nakasone a attribué quatre milliards de dollars d'aide à la Corée du sud, aide qui a une signification stratégique évidente, le statu quo en Corée étant vital pour la sécurité du Japon.

En 1957, un gouvernement formé par Kishi, un ancien criminel de guerre, tente de légitimer le réarmement du Japon en créant des liens avec Taïwan et la Corée du sud, mais il doit se démettre en 1960: Ikéda, son successeur, met l'accent sur les taux de croissance et oriente la politique japonaise vers le refus de considérer l'alliance avec les Etats-Unis comme ayant un caractère militaire.

Les énormes débouchés de la guerre de Corée avaient fourni au Japon un tremplin pour son redressement économique (3). Les relations avec la Corée du sud seront normalisées en 1965 et le Japon s'engage alors à fournir à son voisin cinq cents millions de dollars d'aide économique, aide qui sera également proposée à la plupart des régimes militaires anticommunistes d'Asie.

Nouvel équilibre des forces

De nouveaux éléments vont modifier l'équilibre des forces dans cette région à partir de 1978. En effet, un traité de paix est signé entre la Chine et le Japon, ce dernier voyant là une possibilité de s'introduire sur l'énorme marché chinois.

Ce traité, que les Russes avaient toujours tenté d'empêcher, est considéré par ces derniers comme une alliance antisoviétique, interprétation qui sera confirmée par le rapprochement sino-américain en 1979. L'U.R.S.S. réplique en déployant ses forces armées le long de la frontière sino-soviétique, en développant la construction navale dans le Pacifique, et en massant des troupes dans les îles du nord revendiqués par le Japon (4).

En retour, le gouvernement de Nakasone joue sur ce regain d'agressivité soviétique et sur le sentiment nationaliste vis-à-vis des îles du Nord pour justifier et accélérer le réarmement.

L'intégration des forces d'autodéfense japonaises dans le dispositif militaire américain est complète, les réunions de coordination stratégiques et les manœuvres conjointes entre la Corée du Sud, le Japon et les Etats-Unis sont là pour le prouver.

Lors de la conférence de Williamsburg au mois de mai dernier, le Premier ministre japonais était sorti de la réserve habituelle de ses prédécesseurs concernant les problèmes de stratégie globale de défense.

M. Nakasone avait exprimé le désir de voir son pays jouer un rôle plus actif dans ce domaine, un rôle plus conforme à sa position économique de force en Asie.

Une telle position coïncidait parfaitement avec celle de Reagan qui souhaitait voir le Japon partager les responsabilités (et les frais...) dans la défense du monde capitaliste (pardon : du monde « libre »).

Participer à la défense de l'Occident ?

Ainsi, Nakasone a signé un document qui implique directement le Japon dans la défense de l'Occident et dans lequel il s'engage à « maintenir une puissance militaire suffisante pour dissuader toute attaque et contrer toute menace ».

Une telle démarche aura donc pour conséquence logique le renforcement du potentiel militaire

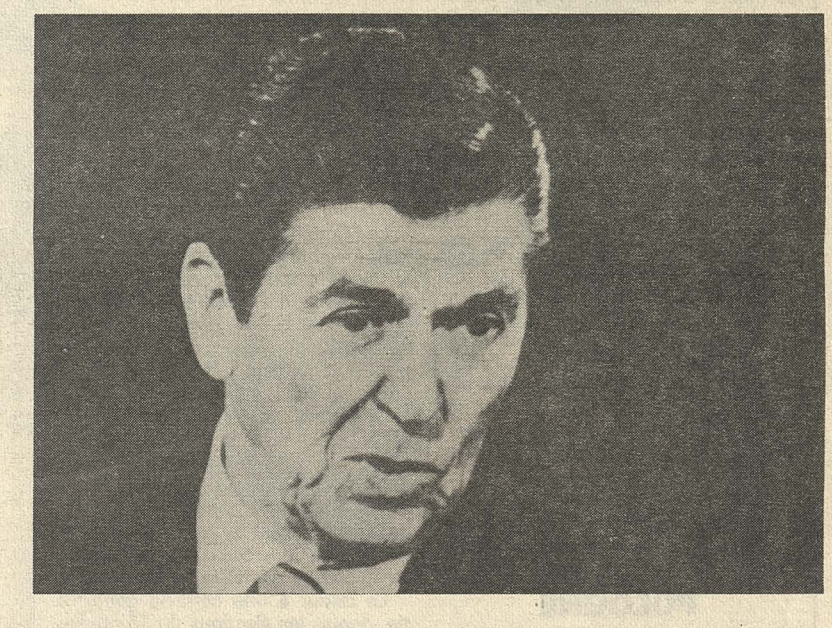

japonais et le développement d'un axe OTAN-Japon, une coordination — jusque-là inexistante — des stratégies militaires qui prendra en sandwich l'U.R.S.S.

Mais la position actuelle du gouvernement japonais n'est pas dictée par le soudain désir de participer à la protection de l'Europe : en effet, si une réduction négociée du nombre de missiles soviétiques en Europe intervient, l'Union soviétique a déclaré que ces missiles (SS-20) seraient transférés en nombre égal sur le théâtre asiatique.

Le Premier ministre peut bien se prononcer en faveur du déploiement des nouveaux missiles américains en Europe : il fait ainsi plaisir à son ami Reagan et il contribue à empêcher que ces SS-20 soient tranférés en Asie.

Le budget des forces armées japonaises, qui est de douze milliards de dollars en 1983 est un de ceux qui ont connu la plus forte progression depuis quelques années. Un plan de renforcement, adopté en 1982, prévoit que ce budget doit passer à 64 milliards de dollars. Les Américains demandent que les dépenses militaires du Japon passent à 3% de leur P.N.B. afin de soulager les Etats-Unis d'une partie de leurs frais militaires.

« Aucune autre nation, dit un porte-parole de l'U.S. Conference Board, ne s'est jamais lancée dans de grands investissements à l'étranger sans accepter de jouer son rôle (...) en s'appuyant sur une forte capacité militaire. En fait, les Etats-Unis ont financé l'offensive des entreprises japonaises à l'étranger en assumant ces fardeaux, mais il n'est pas possible que s'éternise l'actuelle division du travail — qui laisse à notre charge les obligations politiques et militaires, tandis que le Japon fait des affaires » (Business Week, *du 16 juin 1980, cité par* Le Monde diplomatique *de février 1981).*

Les intérêts de l'impérialisme américain coïncident de façon idéale avec les désirs du grand capital japonais. « Les intérêts nationaux ne s'arrêtent pas à nos côtes », dit encore un théoricien japonais de géopolitique. On a déjà entendu ça quelque part...

R.B.

(1) Pour l'anecdote, l'article W18 de la Constitution interdit la conscription assimilée à l'esclavage.

(2) L'utilisation, par les économies des Etats vaincus à la dernière guerre mondiale, de sociétés intermédiaires ayant leur siège dans un pays tiers, afin de développer indirectement leur industrie d'armement, est une constante. Cf. une brochure de l'Alliance syndicaliste : La crise de l'impérialisme en Afrique du Sud, *montrant comment, avec la complicité de la France, la R.F.A. développe une industrie nucléaire en Afrique du Sud.*

(3) Cf. *Le Monde libertaire* du 29/09/83.

(4) Le grand capital japonais n'est pas unanime sur les problèmes des relations respectivement avec la Chine et l'U.R.S.S.. En effet, une partie du patronat nippon lorgne vers le marché soviétique et les énormes réserves en matières premières de Sibérie.

LES MEMBRES DE LA CLASSE DIRIGEANTE

PEUT-ON chiffrer le nombre de membres de la classe dominante (capitalistes et gérants des monopoles, politiciens professionnels, hauts fonctionnaires) ? Approximativement ils sont 40 000 pour une population de 110 millions d'habitants. On compte en effet 17 000 capitalistes de monopole, 3 000 hommes politiques de carrière, 2 000 hauts fonctionnaires.

Pour la plupart ils ne sont pas propriétaires des moyens de production. Ils exercent une fonction de direction ou de conseiller de direction. S'ils sont riches, ils ne sont pas extraordinairement riches. S'ils sont corrompus, c'est dans certaines limites. Leurs priviléges ne sont pas héréditaires. Ils les obtiennent comme couronnement de vingt à trente années d'efforts. (...) Ils ne prendront pas de mesures de répression directe, sauf si le système qu'ils appuient se trouve menacé. (...)

Ils sont en mesure de contrôler les masses comme productrices et comme consommatrices ; de leur imposer une vie conformiste ; de leur interdire toute perspective, toute possibilité, toute création de vie individuelle. Leur habilité est de faire croire que c'est le désir de chacun et de tous. (...) La classe dominante est parvenue à organiser la société suivant le principe de l'égoïsme. Les syndicats ouvriers ont joué, de leur côté, un rôle important dans ce phénomène d'intégration.

Le système propre à la classe dominante nouvelle se trouve, malgré son extraordinaire puissance, dans une phase critique. Dépression mondiale à partir de ce qu'il est convenu d'appeler la crise du pétrole, arrêt de la rapide croissance économique, freinage de la technologie avancée, problèmes d'approvisionnement en matières premières, extension de la pollution, une nouvelle voie est recherchée, mais jusqu'à présent personne ne présente encore les éléments d'une alternative.

Kan Eguchi
revue *Interrogations*
mars 1976

GRENADE

Tandis que Paul Scoon, gouverneur de l'île, constitue un gouvernement provisoire de neuf membres dans l'attente de futures élections, la mise en scène des Etats-Unis pour justifier leur intervention aux yeux de l'opinion se dégonfle comme une baudruche.

Tout a été exagéré : le nombre de Cubains stationné à la Grenade, les stocks d'armes découverts et les dangers réels encourus par les étudiants américains. D'autre part les Etats-Unis ont tenté de camoufler le plus tard possible l'existence de victimes civiles de leurs bombardements. Kenneth Dam, N° 2 du département d'Etat américain reconnaissait de son côté dans une interview au *Monde* le 9 novembre à propos du fameux aéroport construit par Cuba que finalement, « on peut discuter sur sa nature militaire ou non ! »

Dernier rebondissement, le Département d'Etat dévoile puis dément l'existence d'un charnier de cent cadavres. Cette manipulation de l'information, liée à l'interdiction faite aux journalistes de débarquer sur l'île durant l'intervention, s'est révélée payante : Reagan retrouve une forte cote de popularité aux Etats-Unis.

Rien ne vaut une petite dose d'intervention impérialiste pour, entre autres, préparer les élections de 1984 !

POLOGNE

La pénurie de produits de base qui affecte en permanence le peuple polonais se ponctue régulièrement de rationnements : depuis le 1er novembre, c'est le beurre dont la consommation est autoritairement limitée à 500 grs. par mois et par personne, ainsi que d'autres produits « gras ».

La « réforme économique » promise par la dictature tarde à produire ses effets ! Mais peut-on sérieusement estimer que le régime socialiste au pouvoir depuis plus de trente ans est en mesure de rénover une économie ultra-bureaucratisée que les banquiers occidentaux soutiennent à bout de bras ?

Pour compléter la détresse alimentaire du peuple polonais, une substantielle hausse des prix est attendue. La T.K.K. (commission nationale prévisoire clandestine de Solidarité) a enjoint ses militants à déclencher des actions de protestation contre la vie chère. Et ce n'est pas le limogeage de deux « vice-ministres du commerce intérieur » qui entamera la détermination des travailleurs polonais et de l'organisation de classe qu'il se sont donnés.

BRESIL

Le Congrès brésilien a approuvé le 9 novembre un décret-loi prévoyant la fin de l'indexation des salaires sur la hausse du coût de la vie. L'« échelle mobile » au Brésil revêt une importance déterminante quand on sait que le taux d'inflation approche cette année les 200%.

Cette mesure résulte d'un marchandage avec le F.M.I. qui n'accepte d'octroyer de nouveaux crédits et rééchelonnement des dettes qu'au prix d'une politique volontariste de désinflation. Et c'est grâce aux députés de l'opposition, ceux du Parti travailliste, que ce décret-loi a été accepté.

Le retour à une certaine démocratie, depuis les élections du 15 novembre 82, ne profite guère aux travailleurs brésiliens, qui paieront, avec leur famille, la soif de capitaux de l'Etat et des classes dominantes. Et cette mesure a été adoptée alors que se multiplient les émeutes contre l'austérité et la famine (pillages de commerces, incendies de train,...), principalement dans le Nordeste, à Rio-de-Janeiro et à Sao-Paulo.

AFRIQUE DU SUD

Le racisme institutionnalisé se porte bien

LE 15 novembre, l'O.N.U. a voté par 141 voix et 7 abstentions une motion rejetant toute légitimité au référendum du 2 novembre, en Afrique du Sud. Ce n'est pas la première fois que l'O.N.U. condamne les manœuvres racistes du gouvernement de Prétoria.

Les électeurs, blancs uniquement, ont approuvé à 66% la réforme constitutionnelle, objet du référendum, qui prévoie, outre un renforcement du pouvoir présidentiel, l'association partielle des communautés métisses (2,6 millions de personnes) et indiennes (850 000) aux institutions décisionnelles. Elu pour cinq ans par un collège de cinquante blancs, vingt-cinq indiens et treize métis, le chef de l'Etat sera assisté par un conseil multiracial, le « Conseil du Président ». Aux côtés de l'Assemblée nationale, blanche, seront créées une chambre des représentants métis et une pour les indiens, mais c'est le « Conseil du Président », à majorité blanche qui tranchera en cas de désaccord sur les affaires communes aux trois chambres.

En fait, cette réforme concourt à institutionnaliser l'apartheid en Afrique du Sud. Il s'agit d'associer partiellement au pouvoir les communautés minoritaires en vue de leur intégration sélective et d'une stabilisation politique. Par contre, la communauté noire (près de 75% de la population) reste marginalisée, voire confinée dans des getthos territoriaux : les Bantoustans, au nombre de dix.

Ces territoires autonomes enclavés ont été créés artificiellement afin de parfaire la ségrégation raciale et la porter au niveau géographique. Mieux encore, afin de transformer les noirs en véritables étrangers, quatre de ces Bantoustans ont été déclarés indépendants unilatéralement par l'Afrique du Sud, qui reste seule à reconnaître ces « Etats » et que l'O.N.U. condamne. Perdant ainsi la citoyenneté sud-africaine, les noirs n'ont plus aucun droit à revendiquer hors de « leurs » Etats.

Le dirigeant du Bophuthatswana, l'un de ces Bantoustans promu au rang d'« Etat » en 1977, aurait sans doute préféré que sa visite à Paris fin octobre, revête un caractère plus officiel. Lucas Mangope s'est fait décerner un « visa volant » par le Consulat de France car son passeport n'est pas plus reconnu que l'Etat dont il est le dirigeant !

Au sein de la « communauté internationale », la France ne manque pas, bien sûr, de placer à l'occasion son crédo anti-apartheid, par exemple en s'opposant aux rencontres sportives avec l'Afrique du Sud. Les juteux contrats commerciaux, civils et militaires, semblent bénéficier de plus de mansuétude. On attend toujours leur embargo !

Jean-Louis Perlier

BLOCS D'ETAT ET DANGER DE GUERRE

EN 1910, l'Europe domine une grande partie du monde. Mais elle est divisée. Six de ses plus grands Etats forment deux groupements antagonistes.

D'une part, il y a la Triple Alliance, comprenant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. D'autre part, la Triple Entente, formée de la France, de la Russie et de la Grande-Bretagne. Cette division globale recouvre deux conflits principaux, l'un opposant la France à l'Allemagne, l'autre la Russie à l'Autriche-Hongrie. Périodiquement, il se produit un incident qui met la paix en danger.

28 juin 1914 : le prince héritier d'Autriche-Hongrie, François-Ferdinand, est assassiné à Sarajevo par un indépendantiste bosniaque. Cet incident déclenche le processus conduisant rapidement à la guerre générale. Celle-ci n'oppose pas exactement la Triple Alliance à la Triple Entente. D'un côté il y a les Empires centraux, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, abandonnés par l'Italie, qui va passer dans le camp adverse, mais soutenus par la Turquie et la Bulgarie ; de l'autre côté, les Alliés, la France, la Russie, la Grande-Bretagne, la Serbie, le Monténégro et la Belgique, qui sont soutenus par le Japon, l'Italie, le Portugal, la Roumanie, les Etats-Unis, la Grèce et le Brésil.

1983 : l'hémisphère nord domine l'hémisphère sud. Mais il est divisé en deux blocs antagonistes.

D'une part il y a l'Alliance atlantique, dont la forme militaire est l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (O.T.A.N.) ; elle comprend les Etats-Unis, le Canada, la plupart des Etats d'Europe occidentale et la Turquie. D'autre part il y a les puissances du Pacte de Varsovie, l'Union des républiques socialistes soviétiques et ses satellites européens. Mais l'antagonisme global qui se manifeste ainsi entre l'Est et l'Ouest recouvre le conflit principal de notre temps, celui qui oppose les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS. C'est un conflit planétaire.

Mais tout se passe comme s'il y avait des zones neutralisées, qui seraient les territoires des pays appartenant aux deux blocs antagonistes en Amérique du nord, en Europe et en Asie soviétique. Chacune des deux plus grandes puissances semble s'interdire toute intervention caractéristisée dans les affaires intérieures d'un pays quelconque du bloc adverse. Il est donc fort peu probable qu'un incident déclenchant le processus fatal, tel l'attentat de Sarajevo, se produise dans ces zones ainsi neutralisées.

Mais hors de ces zones, il en va autrement. Chacune des deux plus grandes puissances s'accorde le droit d'agir comme bon lui semble pour étendre toujours davantage son influence, occuper des positions stratégiques, puiser aux sources de matières premières et exporter le modèle de civilisation qu'elle représente.

Toutefois, les Etats-Unis et l'Union soviétique prennent bien soin de ne pas s'affronter directement, mais seulement au travers de conflits locaux qu'ils n'ont pas suscités, mais qu'ils contribuent à envenimer.

Ainsi, les Etats-Unis soutiennent Israël au Proche-Orient et Issène Habré au Tchad, tandis que l'U.R.S.S. aide la Syrie et, par l'intermédiaire de la Libye, Goukouni Oueddeï.

Mais à côté des zones neutralisées et des zones d'instabilité conflictuelle, il y a des zones d'influence, au sein desquelles Etats-Unis et U.R.S.S. interviennent directement, comme à la Grenade ou en Afghanistan, ou font intervenir leurs alliés, comme par exemple la France au Tchad ou Cuba en Angola.

Le jeu n'est pas sans danger. Il est déjà arrivé que l'une des deux plus grandes puissances juge menacés ses intérêts vitaux ou même sa sécurité. Alors on la voit qui se raidit soudain dans une attitude pleine de détermination et lance un ultimatum à son adversaire, qui peut-être son rival lui-même ou l'un de ses alliés.

Le risque de guerre générale devient soudain très grand, comme ce fut le cas en 1956 *dans l'affaire du canal de Suez* et en 1962 dans celle des fusées soviétiques de Cuba.

Et si en pareil cas la puissance en cause refusait de céder à l'ultimatum ? Ce serait alors l'affrontement direct, qui, par le jeu des alliances, se transformerait très vite en guerre générale.

Pourrait-on, alors, accuser l'un des deux camps d'être l'unique responsable de la Troisième Guerre mondiale ainsi déclenchée ?

Non, car il n'y a pas aujourd'hui, comme dans les années trente, de chef d'Etat adoré par ses compatriotes comme un demi-dieu, mettant en œuvre méthodiquement un programme d'expansion territoriale et présentant sans cesse la guerre, non comme la pire des catastrophes, mais comme la meilleure des écoles pour un peuple.

Il n'y a pas d'alliance d'Etats qu'on puisse présentement comparer au Pacte d'acier conclu en 1939 entre l'Allemagne hitlérienne et l'Italie mussolinienne.

Une Troisième Guerre mondiale ne serait pas, comme la Seconde Guerre mondiale, l'effet de la volonté tenace de dictateurs assoiffés de conquêtes et de puissance, mais, comme la Première Guerre mondiale, le fruit d'un processus engendré par l'existence des blocs et leur rivalité.

Il n'existe pas de troisième voie miracle par une hypothétique indépendance étatique face à ces rivalités de blocs.

L'alternative est de se dégager des idéologies dominantes, des systèmes politiques qui, monolithiques ou pluralistes, convergent tous vers le renforcement de l'Etat et soumettent les peuples à la géostratégie des impérialismes.

Une véritable indépendance ne se conquiert pas grâce à l'Etat. Une véritable indépendance est synonyme d'émancipation, et elle se conquiert contre l'Etat.

J. Fonta

SUISSE

ELECTIONS FÉDÉRALES : ABSTENTION FRIC IMMOBILISME

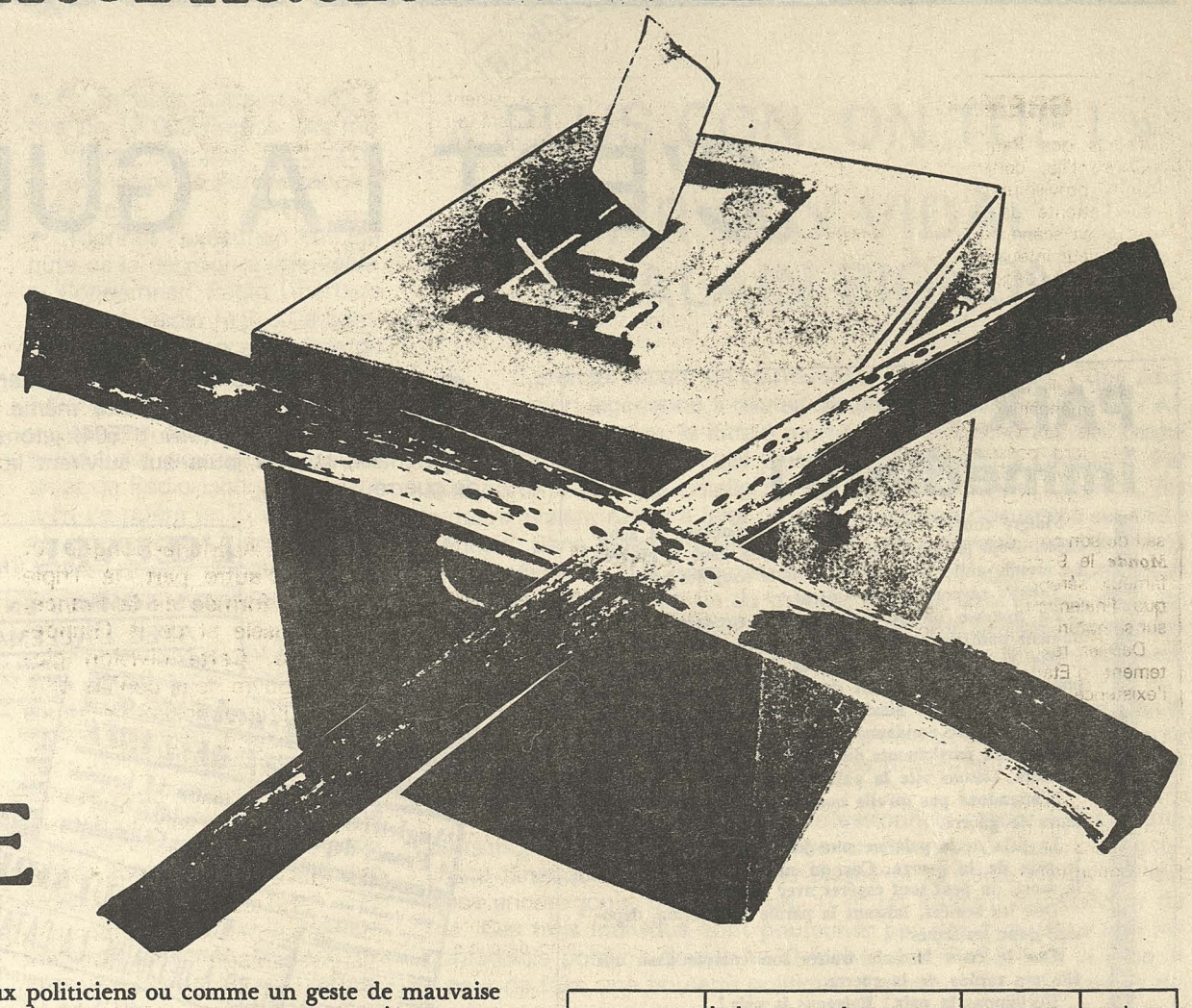

LES 22 et 23 octobre, la population suisse a renouvelée les chambres fédérales, soit le Conseil national et le Conseil des Etats. Ces élections, même si elles se sont déroulées sans passion (voir le taux d'abstention) et si elles n'ont en rien modifié le paysage politique, sont importantes au plan symbolique.

Les élections et les « votations » (droit d'initiative et de référendum) consacrent le pouvoir du peuple et des cantons, la démocratie directe et le fédéralisme d'Etat (voir M.L. n°505).

Il est pourtant clair que la Grand'Messe démocratique — comme sa sœur religieuse — n'est qu'illusion, mensonge et tape à l'œil... pour le plus grand bien des patrons.

Tu votes pas alors tu fermes ta gueule !

Les « dévots de la messe nationale » sont de moins en moins nombreux... Si les élections restent pour le personnel politique un rite auquel il ne faut pas manquer, la population helvétique accepte de moins en moins de le célébrer. Ainsi, 55% de la population se fout des élections, ou a choisi ce moyen de faire savoir à la classe politique son mécontentement. Les partis et les médias avaient pourtant mis le paquet pour lutter contre l'abstentionnisme : leurs appels furent nombreux pour inciter le citoyen à remplir son « devoir civique », pour l'amener à utiliser « un droit si chèrement acquis », et l'infantilisation et la culpabilisation des abstentionnistes a été un des moyens les plus utilisé... inutilement d'ailleurs !

Le taux d'abstention de 55% est important et accentue une tendance générale observée ces dernières années, même si les réalités cantonales sont parfois différentes de la moyenne suisse.

Les stratèges de la politique réagissent bien entendu à cette désaffection — il y va de la légitimité de leur pouvoir — mais leurs discours larmoyants remplacent souvent l'analyse : si tous admettent qu'il s'agit d'une « maladie de la démocratie », rares sont ceux qui cherchent réellement à y remédier et qui reconnaissent que les causes de l'abstentionnisme se trouvent en grande partie dans les structures des institutions et le fonctionnement de la classe politique. Les incitations à aller voter, la culpabilisation systématique et les quelques petites réformes techniques ne feront pas oublier à la population qu'élire un député c'est lui signer pour quatre ans un chèque en blanc, que les apparentements et listes communes sont une pratique courante mais aussi à la limite de la manipulation et de l'honnêteté, que la volonté farouche des grands partis gouvernementaux de se réserver la grosse part du gâteau peut faire douter de leurs options dites démocratiques, et que l'incapacité du parlement à traiter rapidement et de manière satisfaisante les problèmes importants auxquels sont confrontés la population peut laisser supposer que les politiciens, et surtout les intérêts économiques ou de l'Etat qui se profilent derrière, ont intérêt à jouer la carte de l'immobilisme et de la réaction. Ceci explique partiellement le fait que ce sont les classes sociales les moins favorisées qui s'abstiennent le plus volontiers.

La proposition anarchiste de gestion directe des affaires par les personnes concernées est malheureusement peu entendue de la population. En effet, la population suisse reste profondément attachée à des structures et à un mode de fonctionnement ayant paraît-il fait ses preuves dans le passé, et ayant fait de la Suisse un îlot d'ordre et de prospérité au milieu d'une Europe en proie aux convulsions. Comme dit un proverbe de chez nous : « quand on voit ce qu'on voit et qu'on entend ce qu'on entend, on est bien content de penser ce qu'on pense »... L'abstentionnisme chronique helvétique doit être considéré au plus comme un avertissement aux politiciens ou comme un geste de mauvaise humeur, mais en aucun cas comme une remise en cause du système.

Moins ça change, plus c'est la même chose !

Si les résultats de ces élections fédérales font apparaître une légère progression de la droite, l'élément le plus important est la grande stabilité de la plupart des partis au niveau national, même si la représentation de quelques rares cantons subit des modifications importantes (Jura par exemple). L'effondrement de la gauche ne s'est pas produit :

- au Conseil national, sur deux cents sièges, il y a un mouvement de dix sièges (dont huit perdus par la gauche ou l'extrême-gauche) ;
- au Conseil des Etats, sur quarante-six sièges, il y a un mouvement de trois sièges (trois sièges socialistes qui vont à la droite radicale... ce qui ne fera qu'amplifier la tenue réactionnaire de cette chambre).

Il n'y a donc pas de changements politiques significatifs à attendre pour cette prochaine législature.

	Conseil national	Conseil des Etats
Extrême-droite		
Action nationale	4 (+2)	—
Vigilance	1 (—)	—
Droite		
Radicaux *	54 (+3)	14 (+3)
Démocrates-chrétiens *	42 (-2)	18
Démocrates du centre *	23	5
Libéraux	8	3
Indépendants	8	—
Evangéliques	3	—
Ecologistes modérés	5 (+4)	—
Gauche		
Socialistes *	47 (-4)	6 (-3)
Chrétiens-sociaux indépendants	— (-1)	—
Extrême-gauche		
Progressistes (P.O.C.H.)	3 (+1)	—
Communistes	1 (-2)	—
Socialistes autonomes	1 (-1)	—
Total	200	46

* Partis gouvernementaux, rteprésentés au Conseil fédéral.

La représentation des quatre tendances sera donc :

- extrême-droite : 5 sièges au national (+2)
  0 siège aux Etats
- droite : 143 sièges au national (+5)
  40 sièges aux Etats (+3)
- gauche : 47 sièges au national (-5)
  6 sièges aux Etats (-3)
- extrême-gauche : 5 sièges au national (-2)
  0 siège aux Etats.

Fric

La progression de la droite bourgeoise doit beaucoup à l'économie privée, qui sait se montrer extrêmement généreuse avec ses ardents défenseurs.

Il est vrai que les difficultés économiques, la peur du chômage et de la récession, favorisent les partis de l'entente bourgeoise. Cependant, les candidats et les partis se vendent comme des marques de lessive, et le dynamisme de la campagne publicitaire est un facteur important de progression.

La relation entre la richesse d'un parti et ses résultats électoraux est claire. Le canton de Vaud (Lausanne) peut à cet égard servir d'exemple (chiffres révélés par un émission de la T.V.-romande) :

	budget pour la campagne publicitaire	moyenne par député	gain ou perte
Radicaux-Vaud	450 000 FS, pour 6 députés	75 000 FS	+ 1
Libéraux-Vaud	280 000 FS, pour 4 députés	70 000 FS	+ 1
Socialistes-Vaud	155 000 FS, pour 5 députés	31 000 FS	- 1

Pour l'ensemble des partis vaudois, la moyenne cantonale est de 55 000 Fs.

Il est également intéressant de connaître la provenance de ces fonds :

- les radicaux vaudois reçoivent 65% de leur budget sous forme de dons, en très grande partie de l'économie privée. Les cotisations font 20% et les élus y vont de leur poche pour 15% ;
- les libéraux vaudois reçoivent 5% de la publicité et 60% de dons, soit 65% en très grande partie de l'économie privée. Les autres sources sont les manifestations, les élus et les (faibles) cotisations ;
- les socialistes vaudois reçoivent 11% de dons, mais l'économie privée s'abstient. Les cotisations, les élus (65%) et les syndicats (pour les candidats syndiqués) font le reste.

Il est évident que l'aspect économique n'est pas le seul déterminant. Mais il n'empêche que les partis bourgeois sont avant tout des courroies de transmission de l'économie privée, et que le centre de décision se trouve sans doute moins au Parlement fédéral qu'il n'y paraît.

Ceux qui veulent se faire aussi gros que le bœuf !

Deux petites formations politiques ont gagné des sièges. Il s'agit de l'Action nationale d'extrême-droite, et des écologistes modérés. Ces petites formations axent leurs luttes sur un seul thème précis :

- l'Action nationale (et Vigilance à Genève) se bat contre une prétendue surpopulation étrangère. Toute la pensée de ce mouvement tient dans le slogan « rester maître chez soi » à fort relent xénophobe ;
- les écologistes modérés sont pour la protection de l'environnement. Leurs options politiques, sur les points ne relevant pas directement de l'écologie, sont proches des thèses bourgeoises.

En Suisse, les petites formations ont pour rôle principal, peut-être même unique, de révéler des problèmes importants plus ou moins « oubliés » par les grands partis, et de mobiliser une partie de la population suffisamment importante pour obliger ces grands partis à enfin se réveiller. A plus ou moins long terme donc, les petites formations politiques retournent à la marginalité et les thèmes qu'elles défendaient sont récupérés et intégrés par les grands partis traditionnels.

Coco en chute !

En chute libre depuis plusieurs années, le Parti communiste (appelé Parti du travail ou Parti ouvrier populaire suivant les cantons) a encore perdu ces élections, ce qui était prévu et ne change pas grand chose sur la scène politique.

Le Parti communiste a toujours axé sa campagne sur la défense des plus défavorisés : les personnes agées et les prolétaires... sans se rendre compte apparemment que les personnes agées vivant dans des conditions très difficiles sont de moins en moins nombreuses (grâce à l'assurance vieillesse), et que les prolétaires ont généralement le tord d'être étrangers et de ne pouvoir voter. Et comme une partie de l'électorat traditionnel du parti a été tenté par les thèses xénophobes de l'Action nationale, particulièrement les personnes menacées de chômage ou subissant la crise du logement, les communistes ont perdu la moitié de leurs suffrages dans les deux cantons où ils avaient encore quelque importance : Genève et Vaud.

Ph. L. (Genève)

C'EST LA GUERRE !

PAIX immédiate !

Malgré tout l'effort des pacifistes sincères, le sang coule. Déjà presque toute l'Europe est dans la guerre. Le monde entier va sombrer dans le sang des hommes.

Tous le savent, tous le sentent.

La tristesse infinie des mobilisés eux-mêmes et la douleur pathétique de leurs proches en sont la preuve.

Pas de fleurs aux fusils, pas de chants héroïques, pas de bravos au départ des militaires. Et l'on nous assure qu'il en est ainsi chez tous les belligérants. La guerre est donc condamnée, dès le premier jour, par la plupart des participants de l'avant et de l'arrière.

Alors, faisons vite la paix.

N'attendons pas qu'elle nous soit offerte par les fauteurs de guerre.

Le prix de la paix ne sera jamais aussi ruineux que le prix de la guerre. Car on ne construit rien avec la mort; on peut tout espérer avec la vie.

Que les armées, laissant la parole à la raison, déposent donc les armes !

Que le cœur humain trouve son compte dans une fin très rapide de la guerre.

Réclamons la paix ! Exigeons la paix !

ALAIN, Victor MARGUERITTE, Marcel DÉAT, Germaine DECARIS, Félicien CHALLAYE, VIGNE, Georges DUMOULIN, Georges PIOCH, Lucien JACQUES, Thyde MONNIER, GIROUX, LECOIN, Charlotte BONNIN, Yvonne et Roger HAGNAUER, VIVES, Marie LENGLOIS, Robert TOURLY, René GERIN, Maurice WULLENS, Henri POULAILLE, Marceau PIVERT, ZORETTI, Georges YVETOT, Jeanne et Michel ALEXANDRE, Robert LOUZON, Hélène LAGUERRE, EMERY, Henri JEANSON, Jean GIONO.

Si les prémices de la Seconde Guerre mondiale étaient évoquées à cette même place dans *Le Monde libertaire* n°504, jetons un regard maintenant, sur les jours qui suivirent la déclaration de guerre.

Le 3 septembre 1939 au matin, l'incertitude de plusieurs années se lève, l'ordre de mobilisation est placardé sur les murs. Les événements vont se précipiter : la censure installée sans gêne dans les journaux, les organisations dissoutes, les locaux mis sous scellés. Faute de mieux, les anarchistes vont opter pour des solutions individuelles, s'exilant, s'insoumettant ou rejoignant le front en espérant sans trop y croire un sursaut révolutionnaire.

Lecoin, Dremière, Faucier tentent alors un baroud d'honneur, la confection du tract « Paix immédiate ». Le texte signé par quatorze dirigeants syndicalistes et dix-sept personnalités intellectuelles sera sans grande efficacité pratique comme le reconnait Faucier dans son livre *Pacifisme et antimilitarisme* (1). Mais toute l'importance de ce tract « signé pour beaucoup par procuration et par d'autres sans grande reflexion » consistera comme le dit Maurice Joyeux (2) « à situer le pacifisme de façon à prendre date pour l'avenir ».

« Paix immédiate », dont nous publions un fac-similé, vaudra à Lecoin deux ans de prison et bien des désillusions. En effet « le personnel de luxe que Lecoin avait pour coutume d'utiliser » (3) pour ces comités de soutien le désavouera. Ainsi Alain, Déat, Pioch, Emery, Margueritte, Gerin et Jacques renieront leurs signatures. Il suffit de se reporter aux mémoires de Louis Lecoin *Le cours d'une vie* (4) pour voir à quel point ces désaveux le toucheront. De ce livre nous avons extrait, pour illustrer cette page, des passages concernant la course aux signataires.

(1) *Pacifisme et antimilitarisme*, en vente à la librairie du Monde libertaire, 60 F ; précisons que N. Faucier sera condamné pour insoumission et se libérera lui-même en 1943.
(2) et (3) Louis Lecoin, *La Rue* n°11. Maurice Joyeux sera lui aussi condamné pour insoumission, s'évadera de la prison de Montluc ; repris, il restera incarcéré jusqu'en 1944, voir son livre *Mutinerie à Montluc*. (disponible à la librairie du Monde libertaire 25 F).
(4) *Le cours d'une vie*, en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 35 F.

L'AFFAIRE DU TRACT « PAIX IMMÉDIATE » VUE PAR LOUIS LECOIN

Ce manifeste [Paix immédiate] ne cassait rien. Il réclamait l'essentiel. Et, ne l'oublions pas, il parut le dixième jour de la guerre et fut tout de suite distribué.

J'en parlai, en premier lieu, à Giroux, le secrétaire du syndicat des agents des P.T.T., qui donna son adhésion, et de l'argent — Faucier, notre trésorier, craignait d'en manquer.

Je n'avais pas encore, à l'heure que j'évoque, les signatures. J'explique justement à Giroux et à Faucier que je tiens à pressentir d'abord ceux qui peuvent opposer une résistance : Emery, Giono, Victor Margueritte, Alain — les plus éloignés de nous habituellement, les moins sûrs, donc ! S'ils acceptent d'emblée, ce sera une preuve de plus que nous avons raison ; s'ils se montrent réticents ou refusent, nous reconsidérerons le projet.

Emery demeure à Lyon, Giono à Manosque, Margueritte villégiature à La Baule, Alain près de Lorient. Les trains ne marchent pas pour les civils. Il me faut une voiture et quelqu'un à qui se fier pour la conduire.

J'avais rencontré chez Torrès, au lendemain de l'acquittement de Germaine Berton (1), un juré que l'avocat avait récusé, mal renseigné sur son passé. C'était un antifasciste convaincu, que la défense utilisa, malgré tout, quand elle sut l'erreur qu'elle venait de commettre.

Au cours des événements d'Espagne, j'entretiendrai avec cet ancien juré des relations suivies. Il deviendra mon ami. Sa femme était une Catalane, ils éprouveront, elle et lui, l'intense besoin d'aider les antifascistes espagnols.

C'est cet ancien juré malchanceux — petit industriel israélite mais alors ardent pacifiste — qui me mènera dans sa voiture à la recherche des signatures.

Emery m'autorisa à me servir de son nom. Comme il était le premier à qui je présentais le manifeste, je lui proposai de le modifier s'il en voyait la nécessité. Non ! Il le trouvait à son goût.

A minuit, le même jour, nous arrivâmes au camp du Contadour, dans les Basses-Alpes, où je pensais rencontrer Giono. (...)

Giono avait quitté le Contadour le matin même, et je fus reçu par Hélène Laguerre assistée du poète Lucien Jacques, qui venait de publier « Carnets de molesquine ».

Hélène Laguerre signa aussitôt et me pria d'utiliser le nom de Thyde Monnier, lauréate du Prix Séverine ; elle allait la prévenir.

Je ne voulais pas trop de signataires, je désirais surtout obtenir l'adhésion de ceux qui faisaient quelque peu autorité.

Le tract avait un double but : rassurer les pacifistes en leur donnant l'exemple ; prouver au peuple, aux parlementaires, aux gouvernants, que la guerre dressait contre elle, dès le début, des adversaires avoués — puisque, disait-on, elle en avait énormément qui n'osaient contrecarrer publiquement l'intoxiqué qui gouvernait la France.

C'est Hélène Laguerre qui demanda à Lucien Jacques de signer.

Moi, je n'oubliais pas que j'étais surtout venu jusque-là pour la signature de Giono. Je l'utiliserais et Hélène Laguerre se mettrait à sa recherche, dès le lendemain matin, pour l'en aviser.

Après de très longues heures de route, nous pénétrons chez Victor Margueritte.

On sait qu'il était aveugle. Je lui lus notre appel.

— Lecoin, si vous n'aviez pas fait ce voyage pour soumettre ce manifeste à ma signature, je vous en aurais voulu toute ma vie.

Et nous parvînmes sur la plage du Pouldu, où je trouvai Alain, malade de la goutte, roulé dans une petite voiture par une gouvernante...

Il consentit tout de suite à être des nôtres. Prenant son stylo, il allait signer.

— Pas la peine, j'ai votre parole.

J'avais celle de Margueritte, d'Héléne Laguerre, de Lucien Jacques, d'Emery. J'obtiendrai, par la suite, la parole d'autres signataires. A aucun d'eux je ne demanderai d'apposer leur paraphe au bas de la feuille. Question de tact.

Alain désira apporter une légère retouche au texte. Sa gouvernante l'écrivit de sa main.

En quatre jours, avec mon ami le juré, qui se tint à mes côtés pendant mes entretiens, j'accomplis un trajet de deux mille cinq cents kilomètres. Je souhaitais aboutir vite pour que le tract soit répandu avant la défaite de la Pologne, avant qu'Hitler ne propose la paix. On m'assurait que près de la moitié des parlementaires français s'élevaient sourdement contre la guerre ; il fallait les encourager. (...)

Je rentrais à Paris où je mis Faucier, Dremière et Giroux au courant de l'excellent résultat de mes démarches.

Et je continuai.

Marceau Pivert est éloigné de France, mais il m'en voudrait sûrement si je n'ajoutais pas sa signature en bas de notre appel. De même Maurice Wullens, demeurant dans le Nord.

Les Alexandre sont encore absents de Paris. Il avait trop mauvais caractère, lui, pour que je me passe de leur autorisation. Il ne sera pas question d'eux, tant pis. Giroux et le cosecrétaire d'Alexandre au Comité de vigilance des intellectuels antifascistes prennent la responsabilité de les engager en dépit de leur absence.

Tourly et Yvetot ont accepté de signer tout en ignorant le texte.

Vigne répondit affirmativement et, Faucier étant présent, m'incita à utiliser les noms de Dumoulin, Zoretti, Marie Lenglois — les intéressés l'ayant autorisé à disposer de leur signature — il les en aviserait.

Pioch prit sur lui d'engager Gérin, loin de Paris.

Germaine Decaris, Charlotte Bonnin, Félicien Challaye, Yvonne et Roger Hagnauer, Vivès, Henri Poulaille, Robert Louzon, Henri Jeanson signèrent sans aucune discussion. (...)

Maintenant que j'ai obtenu les signatures, il reste à dénicher l'imprimeur.

Ce ne sera pas commode. Ce serait impossible si je n'appartenais pas à la corporation du livre.

Un décret-loi a paru, terrible pour les maîtres-imprimeurs qui ne se soumettraient pas aux restrictions de la censure.

Il eut du mérite, celui qui nous imprima. Tout le temps que durera la composition et le tirage, je me tiendrai à ses côtés, enfermé avec lui dans son atelier, pour le couvrir tant soit peu en cas d'irruption des policiers.

Nous tremblerons, Faucier et moi, pour sortir de l'imprimerie ces 100 000 tracts et les porter dans des endroits sûrs, tant nous redoutions que la poigne policière ne s'abattît sur nous, ce qui aurait eu pour conséquence de ruiner un projet en aussi bonne voie. Tout se passa bien !

Pendant que je courais la province, à la recherche des signatures, Dremière et Faucier recrutèrent des personnes sérieuses et 15 000 enveloppes avaient été préparées : adresses et timbrage. Nous glissâmes cinq tracts par enveloppe et, du reliquat, nous fîmes des paquets de cent pour les pacifistes les plus hardis.

Braves postiers des gares parisiennes, sans vous, nous n'aurions pu acheminer une telle correspondance !

En dernier lieu, nous servîmes les parlementaires et les journaux.

C'était le premier manifeste contre la guerre. Il fit sensation. Il plut beaucoup et il indigna au moins autant.

RADIO LIBERTAIRE DEVANT LA JUSTICE !

Ça n'a pas traîné : Radio-Libertaire a été légalement autorisée le 4 novembre 1983 et inculpée le 10 ! Une sorte de record, il était difficile de faire mieux ! Mais qui, au fait, nous a traîné devant les tribunaux ? Nous vous le donnons en mille : Radio N.R.J. ! Et pour quelle raison, grands « Dieux » ? Là, pour répondre à cette question, prenons un peu d'élan...

Le 29 mai 83, N.R.J. se voyait autorisée avec comme fréquence : 89,4 MHz, Radio-Montmartre : 101,8 ; Radio-Solidarité et la Voix du Lézard : 103,9 ; et Radio-Libertaire : rien... Ce plan connaît des fortunes diverses : seule la « Voix du lézard » émet sur « sa » fréquence officielle, 103,9 MHz, les autres, pour des raisons diverses restant sur leur fréquence antérieure :

N.R.J. : 92 MHz
Montmartre : 90,7 MHZ
Solidarité : 89,8 MHz
Libertaire : 89,5 MHz.

La suite des événements est connue : divorces, manifs, interdictions, saisies. Un vrai western : de quoi tourner dix films. Et puis Zorro (pardon, Michèle Cotta) est arrivé. Négociations, discussions, décisions, une nouvelle donne le 4 novembre 1983 avec comme résultats :

N.R.J. : inchangée
Solidarité et La voix du lézard : 99,3 MHz ;
Montmartre et Libertaire : 103 MHz.

Las ! La « Voix du lézard » refuse de décamper de 103,9 MhZ, estimant illégale et infondée (ce qui est vrai) la décision arbitraire qui la frappe et dans la foulée attaque la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (H.A.C.A) devant le conseil d'Etat.

Pressée de rejoindre « sa » fréquence officielle, N.R.J. (dont le comportement avait été jusqu'alors parfaitement correct) décide de brusquer les événements et (rien que ça) « assigne en référé d'heure en heure » Radio-Libertaire. Le document qui en fait foi, méritera de rester à la place d'honneur dans nos archives. Nous nous contenterons ci-dessous de vous donnez la conclusion de ce texte :

« PAR CES MOTIFS :

Il est demandé à Monsieur le Président, statuant en la forme des référés de :

— Renvoyer les parties à se pourvoir au principal ; mais, dès à présent et par application de l'article 485 du N.C.P.C. :

• ordonner à Radio-Libertaire de libérer la fréquence 89,4 MHZ, fréquence légale de Radio N.R.J.

• Et ce sous astreinte définitive de 10 000 Francs (dix mille francs) par jour à compter du prononcé de l'ordonnance à intervenir.

• Ordonner l'exécution sur minute de la décision à intervenir.

• Condamner Radio-Libertaire à payer à Radio N.R.J. la somme de 5 000 Francs au titre de l'article 700 du N.C.P.C.

• Voir réserver les dépens. (...)

Tout ceci explique (ouf ! quel préambule) pourquoi le secrétariat de Radio-Libertaire, ayant reçu ce référé le 15 novembre, se trouvait le 17 novembre à 15 h 30 devant le juge de Grande Instance au Palais de justice de Paris.

Décision (sage) du juge : report à quinzaine. Donc affaire à suivre. Mais d'ores et déjà Radio-Libertaire a fait savoir :

— qu'il est exclu qu'elle débourse le moindre centime ;

— qu'il est exclu qu'elle use à son tour de la procédure judiciaire contre une quelconque radio libre ;

— qu'elle renvoie la solution de ces problèmes à ceux qui n'ont pas su (ou voulu) les résoudre ;

— qu'elle continuera à émettre sur 89,5 MHz jusqu'à solution équitable.

Il faut signaler que Radio-Montmartre est solidaire de cette attitude.

Nous croyions pouvoir souffler. C'est raté ! Le combat continue. S'arrêtera-t-il, tant que l'Etat existera ? En attendant, la solidarité politique et financière autour de notre station ne doit pas faiblir.

Le secrétariat de Radio-Libertaire

BANDE DESSINÉE

« PLUS CON, ON TUE ! »

PAR GUY VIDAL ET ALAIN BIGNON

LE premier album de ce nouveau duo de la B.D., « une éducation algérienne » relatait les derniers soubresauts de l'Algérie française, la lutte à mort entre l'O.A.S. et les barbouzes de De Gaulle, tel que Vidal l'avait vu et ressenti à l'époque. Par une accumulation de détails formant la toile de fond du récit, les auteurs avaient réussi à faire de ce livre un bon document sur cette période. Sans jugement sur les camps en présence, pas de héros ni de méchants, des hommes et des femmes s'agitant inutilement dans une ambiance de fin du monde, juste le témoignage d'un bidasse anonyme dont le seul désir est de se tirer au plus vite et sans casse de cet horrible merdier. Bref, Vidal avait trouvé une nouvelle manière de raconter l'histoire en B.D.

Dans « Plus con, on tue », les auteurs ont exploité la même veine. L'action, cette fois, se situe dans notre France socialiste. La trame est classique, trois groupes d'individus totalement différents dont l'existence se croisent.

Un commando de terroristes professionnels manœuvré par une puissance obscure pour commettre un attentat à Paris : un gauchiste fanatique, une bourgeoise blasée (« La seule chose qui me fasse encore jouir, c'est l'action. ») et un loubard en manque de fric. Ces trois individus sont poursuivis par des flics dans une inconfortable position depuis le 10 mai (« Aux R.G., tout le monde a peur de faire une boulette politique. De remonter une piste et de tomber sur un ami du conseiller présidentiel qui a préfacé « Nous les Tupamaros »).

Béatrice qui est une jeune fille obscure et sans problème, constitue la victime innocente.

Les journalistes d'une radio périphérique, dont le bidasse de l'ouvrage précédent, pour qui la mort de Béatrice ne sera qu'un scoop parmi tant d'autres.

C'est le genre d'histoire banale qui remplit pendant deux jours les premieres pages des quotidiens, avant d'être remplacée par un nouvel exploit guerrier au Liban. Le pinceau de Bignon nous donne une peinture réaliste de notre société contemporaine avec des personnages à peine caricaturés.

« Plus con, on tue » ne vaut pas « Une éducation algérienne » qui avait la saveur du vécu et le recul historique, mais c'est quand même une des bonnes B.D. à lire de cette fin d'année.

Palou

NOTE DE LECTURE

« 1985 »

PAR GYÖRGY DALOS

DÉJÀ ! Eh oui, « 1984 » c'est vieux, on en est à « 1985 » (1). Bien sûr, le livre de Georges Orwell garde, malgré les ans, toute sa saveur, sa charge prophétique et son renom international. Le titre de la revue de Hong-Kong — publié par des exilés chinois dont certains étaient libertaires — n'évoluait-il pas chaque année, devenant *Minus 6*, *Minus 5*... à l'approche de l'échéance fatidique. En revanche, en Hongrie par hasard sans doute, « 1984 » connaissent pas !

Et pourtant « 1985 », la suite du livre d'Orwell, a été écrite par un hongrois. Dans « 1985 », ce récit historique publié à Hong-Kong en 2036, le lecteur retrouve ainsi les personnages de l'auteur de *La Catalogne libre*, les superpuissances Estasia, Océania, Eurasia, la police de la Pensée, les Partis intérieur et extérieur, les Prolos et évidemment Big-Brother. Si grosso modo, l'environnement des deux récits est le même, les événements différent : Orwell écrivant après une vie bien mouvementée (voir M.L. n°505) son roman au début de la guerre froide, intégre dans son récit les purges, les procès, les réécritures de l'histoire officielle... ; Dalos né pendant la guerre, condamné à sept mois de prison avec sursis en 1968 dans le cadre des procès des maoistes, exclu du P.C. hongrois, licencié de son emploi, décrit la destalinisation, les sursauts populaires, les manœuvres politiciennes après le décès du grand Timonier, le réveil islamique... Et cela au cours d'un récit au style drôle, parfois délirant et cynique. Un récit à plusieurs voix et à deux histoires. En effet « 1985 » se présente comme le travail d'un historien eurasien sur les événements survenus en 1985 en Océania, avec comme toute œuvre universitaire qui se respecte une abondance de notes, en bas de page. Au fil de la lecture ces notes reflétent le cheminement de la révolte de l'historien contre son patron-mandarin. Une lutte dont l'aboutissement sera « la prison la plus libre du monde » où les psychologues ont remplacé les surveillants. Certes on peut déplorer l'apparition dans ce pamphlet d'un anarcho-syndicaliste centenaire qui est du même accabit que l'anarchiste caricatural que présente Trotsky dans son livre *Ma vie*.

Enfin passons avec son « 1985 », cette courte étude sur la société bureaucratique post-stalinienne. Etude qui n'a rien d'universitaire et c'est sans doute, ce qui en fait son charme.

Jean-Marc

(1) Edition Maspéro, 48 F.

PROCHAINS INVITÉS DE RADIO-LIBERTAIRE

• Jeudi 24 novembre :

« La vie d'artiste » (16 h) : Hugo et France Valmore.

« Chroniques syndicales » (19 h à 22 h) : les assurances (suites), les fonds sociaux, grève à la Salpétrière.

« Chic ou choc » (22 h) : le racisme ça marche, mais comment ? (les dessous de la propagande raciste).

• Vendredi 25 novembre :

« La bourse et la vie » (10 h 30) : les pompistes, l'essence et le boycott de l'U.F.C.

« Radio Esperanto » (19 h) : G. Enizan raconte son voyage en Chine.

« L'invité quotidien » (20 h) : La Ligue des droits de l'homme, Roger Leray à propos de la laïcité.

• Samadi 26 novembre :

« Prisons » (18 h) : Jean Lapery et Babette du C.A.P.J.

« U'Kamau » (20 h 30) : la nouvelle constitution de l'Etat canadien et les indiens.

• Dimanche 27 novembre :

« Paris banlieue-blues » (15 h 30) : le racisme marche, mais les anti-racistes arrivent aux Ulis !

« Jazz en liberté » (17 h) : blues en liberté, à 18 h Bernard Bollerot (percussionniste).

« Trisomie 21 » (20 h) : du rock !

• Lundi 28 novembre :

« Voix libres » (15 h) : théâtre en direct sur R.L.

« Radio-Libertaria » (19 h) : revue de presse en français sur le week-end précédent !

« Grand Angle » (22 h) : le magazine parlé de l'image, de la photo et de la vidéo.

• Mardi 29 novembre :

« La mémoire sociale » (10 h) : les anars retrouvent la mémoire et en parlent.

« Je veux aller sur la rive d'en face » : (12 h) : le peintre N. Stern.

« L'invité quotidien » (20 h) : Radio-Beur se présente et parle de la marche des Minguettes.

• Mercredi 30 novembre :

« Le bal des affreux » (10 h 30) : pour tout savoir sur la chanson française.

« Tam-Tam » (18 h) : quoi de neuf sur la défense collective.

« Cérémonie 1984 » (22 h) : le fanzine « Les Enfants terribles ».

LE RENAUD NOUVEAU EST ARRIVÉ

CHANSON

QUAND le p'tit père Renaud sort un nouveau disque, c'est un peu comme un pote qu'on a pas vu depuis longtemps et qui donne de ses nouvelles. Son dernier album est assez inégal, mais on va pas lui en vouloir, parce qu'il contient quelques chansons qui valent vraiment la peine, donc qu'on entendra pas souvent sur Europe 1 et les autres...

« Deuxième génération », sur un jeune « beur » qui pourrait crêcher aux Minguettes est de celles-là. « Le Déserteur », parodie gentiment ringarde de celui de Boris Vian, mais qui a le mérite de faire passer un peu d'antimilitarisme dans la tronche des mômes qui adorent Renaud. « Loulou », aussi, qui raconte ce que deviennent les rockers de banlieue lorsqu'ils passent la trentaine et continuent leur cinoche. Et puis évidemment « Morgane de toi », p'tite chanson sur sa gosse et les périls des bacs à sable.

Bref, Renaud, à trente balais, essaie de nous faire croire qu'il a encore 14 ans, et il y arrive. Alors, faut pas bouder son plaisir à écouter ses ritournelles pas trop sérieuses !

Gil

LA GUERRE... LA GUERRE... LA GUERRE... LA GUERRE... LA GUERRE...

MITTERRAND ! BLA... BLA... BLA... !

MITTERRAND est un homme cultivé, un politicien roublard à la carrière politique tourmentée. Porté au pouvoir dans une période tragique, alors que tout laissait prévoir qu'il terminerait son parcours dans la peau d'un chef de l'opposition que le temps a revêtu d'une défroque de respectabilité — et surtout sans responsabilités majeures dans les affaires du monde — le voila projeté à la tête d'un des grands pays de ce monde, alors que la plus effroyable des guerres menace l'humanité ! Finies les phrases bien balancées, finie la déclamation sociale gratuite ! Ce qui le guette, c'est l'épreuve suprême, celle qui consiste à appuyer sur le bouton ! Ça fait froid dans le dos et pas seulement à lui !

Devant moi, devant vous, sur l'écran, il fait face, un masque gaulien posé sur son visage. Son attitude ravive mes souvenirs : 1939, Daladier, le coup de menton autoritaire. Les deux hommes sont différents, mais leur attitude est la même. Acculé devant l'événement tragique, sans autres solutions que des mots, des attitudes, ils essayent tous deux de donner le change... et y arrivent parfois. Mais devant la tragédie qui couve, ce sont de pauvres types ligotés dans un inextricable réseau de conneries qui, une fois de plus, conduit les peuples au bord du gouffre. Les autres, les Chirac, les Giscard et cette baudruche de Barre sont de ce même bois que l'histoire fait flamber à son heure !

La prestation de Mitterrand satisfera toutes les autruches qui cachent leur tête derrière des cailloux. Il fallait qu'il se remue, qu'il alerte et qu'il rassure la population, cette population sur les épaules de laquelle pèsent des idées toutes faites qui, à la fois, s'opposent et se recoupent. Il l'a fait en se servant de mots qui suintent sur la glace qui recouvre la société française depuis l'origine et dont la pièce maîtresse reste le nationalisme imbécile. Mitterrand l'œil fixé sur la ligne bleu des Vosges ? Allons donc ! Le sac au dos ne reste plus qu'une image d'Epinal destinée aux expéditions de police impériale pour faire tenir tranquille quelques peuples turbulent comme la Grenade ou l'Afghanistan. Mitterrand l'œil fixé sur sa destinée, dans cette période tragique... oui ! De quoi serrer les fesses !

Dans un moment si grave, le titre de cet article est irrespectueux, mais en écoutant le Président, au cours de la première partie de son exposé, on avait le sentiment qu'il n'était plus possible de maîtriser les événements ni de les modifier. Et cet homme intelligent, qui laissant filtrer son pessimisme malgré son attitude faussement énergique, donnait l'impression de ressentir autant que nous ce sentiment d'impuissance. Mais cette impuissance à maîtriser l'histoire n'est pas seulement la sienne ou la nôtre, celle des criminels et des abrutis qui peuplent la planète à tous les niveaux ou celle des coupables et des innocents, c'est l'impuissance de cette monstrueuse machine militaire incapable de s'arrêter. Dans une belle envolée lyrique, Mitterrand pouvait bien dire que cette mécanique ne pouvait se mettre en route que si l'homme, lui par exemple, le décidait, par expérience nous savons bien, nous, que, lorsque les menaces de guerre sont arrivées à leur point culminant et malgré les remords des hommes, les freins risquent de lâcher et que la phrase fameuse « la mobilisation n'est pas la guerre » finit toujours dans un bain de sang !

Les peuples ont les guerres que leur inconstance mérite et, lorsqu'ils sont au bord du gouffre, il ne reste plus qu'à se jeter dans un « pacifisme » imbécile, celui de Munich ou celui qui est aujourd'hui singulariser par cette phrase idiote : « plutôt rouge que mort » ! Le pacifisme munichois n'a jamais empêché une guerre car, à ce stade, l'enclanchement s'est produit et l'évolution devient irréversible. C'est avant qu'il faut être pacifiste, au moment où la tranquilité règne dans le pays et que les objecteurs de conscience pourrissent dans les prisons.

Aujourd'hui, chacun parle de faire la guerre ou de refuser une certaine guerre au nom de la liberté ! Où est la liberté, lorsque les fauteurs de guerre ne vous laissent que devant ce choix, la mort ou la servitude, qu'ils ont déterminé eux-mêmes ! Les hommes veulent la paix dans la dignité et la liberté en prime. C'est ça leur choix. Mais ce choix ils l'ont perdu, par insouciance, par indifférence, par avidité de l'argent et des honneurs. Ils se sont laissés ficeler dans les rêts d'une société de classes et de profits. Lorsqu'ils s'aperçoivent que les impérialismes les conduisent à la catastrophe, c'est trop tard ! Comme des insectes humains, on les voit s'agiter en tous sens, se ruer à Munich, sans possibilité d'échapper au dilemme qu'on leur propose : la servitude ou la mort !

Rendons cette justice à Mitterrand, dans son exposé, il a parfaitement situé le pacifisme, celui des idéalistes qui disent non à toutes les guerres, dont les convictions sont infiniment respectables ; et celui des autres, de la dernière heure qui ont vu, sans broncher, s'accumuler de par le monde les injustices, les exploitations de la misère, les répressions les plus scandaleuses, qui ont tolérer une gigantesque accumulation d'armes dans l'espoir que le triomphe de l'impérialisme qui avait leur faveur, leur assurerait une situation de peuple privilégié dans le monde. Aujourd'hui que la catastrophe pointe, ils crient « pouce » ! Ma génération a connu, à Munich en 1938, ce ballet des néo-pacifistes de la dernière heure. Avant de disparaître dans la nature à la veille de la Seconde Guerre mondiale, Maurice Doutreau titrait son dernier article du *Libertaire* d'alors « Qu'ils y aillent et qu'ils crèvent ! ».

Les dés sont jetés, les grands s'affrontent, les fusées vont dresser leurs têtes lugubres dans les champs de l'Europe. L'avenir de l'humanité est dans les mains de quelques-uns, des vieillards diminués et rancis pour la plupart, qui n'ont plus qu'un désir : laisser leur souvenir à la postérité. Encore faut-il que la postérité existe pour qu'ils ne meurent pas tout à fait et qu'il reste des hommes pour chanter leurs louanges. C'est une de nos chances !

Mitterrand, en demandant à la population, de garder son sang froid, en ergotant sur les fusées, en prônant « un désarmement au plus bas niveau », essayait d'amadouer les fauves... Sans grande conviction, m'a-t-il semblé. A la place des curés belliqueux qui sont aux pieds de leur église à militer pour la dissuasion, je prierai pour leur Dieu qui n'existe pas — et qui, s'il existait, se demanderait pourquoi on le mêle à toutes ces saloperies — ce qui serait préférable à bénir les bombinettes du sieur Hernu.

L'homme raisonable se prend à hurler : « Il faut détruire toute cette ferraille, il faut démobiliser tous ces militaires, il faut proclamer la paix au monde ! ». Puis les bras lui tombent ! Il les voit ! Il les voit tous, les présidents, les généraux, les évêques, les industriels, les communistes, les réactionnaires, qui les regardent... En ricanant ? Même pas ! Ils le regardent comme un homme dérangé qu'il faut soigner. Pensez-vous, un pacifiste, un vrai, ce n'est pas normal !

La silhouette du Président quitte le petit écran. Je tourne le bouton. 1914, 1939, 19.., il faut faire quelque chose. Parler, bouger, militer contre la guerre, même si c'est trop tard, militer pour changer cette société « qui porte en elle la guerre comme la nuée porte l'orage », si nous avons encore le temps ! Clouer au mur les assassins et les crapules, c'est inutile, ils sont irrécupérables. Essayer d'ouvrir les yeux aux imbéciles et aux naïfs, c'est difficile, mais ce n'est pas impossible.

Relevons nos manches, compagnons de l'anarchie, dans ce monde en folie il n'y a guère que nous pour sauver les meubles !

Maurice Joyeux

LIBAN : L'ENGRENAGE IMPÉRIALISTE

EN ordonnant le bombardement de bases d'entraînement de milices chiites, Mitterrand a choisi la loi la plus rudimentaire qui soit, œil pour œil, dent pour dent, pour, sur le plan intérieur, satisfaire une opinion sourdement désireuse de vengeance, sur le plan extérieur, riposter à la saignée subie le 23 octobre par le contingent français à Beyrouth.

Cette attitude n'est pas sans conséquence.

Le bombardement de Baalbeck fera sans doute remonter la cote de popularité présidentielle auprès des Français. Il démontre de plus que Mitterrand a parfaitement assimilé l'avantage spectaculaire qu'il peut retirer d'un show télévisé où la promesse (« le crime ne restera pas impuni ») est immédiatement suivie de son accomplissement.

Mais l'opération punitive n'a pas reçu l'accueil qu'il espérait peut-être dans le monde, hormis auprès du gouvernement israélien, et pour cause, qui avait ordonné le même type d'opération la veille seulement, toujours contre des positions chiites. Anglais et Italiens, co-participants à la force d'intervention multinationale ont tenu à nettement se démarquer de l'initiative française tandis que les Américains observent une prudente réserve.

Au Liban même, il n'y a guère que les phalangistes chrétiens pour affirmer à travers leur presse avoir retrouvé « la France qui a enfin prouvé qu'elle était la France qu'on connaît », formule ambiguë qui prend toute sa signification auprès de la communauté chrétienne. Par contre les communautés musulmanes expriment une réprobation unanime. Outre les sunnites et les druzes, les chiites représentent un quart de la population libanaise et une grande partie d'entre elle continue d'affimer son attachement au Liban. Aussi, le bombardement visant un mouvement chiite particulier, Amal Islamique, et stationné dans la vallée de la Békaa, sous contrôle syrien, outre son caractère sanguinaire qui n'a rien à envier aux kamikases de Beyrouth et de Tyr — un terrorisme d'Etat qui répond à un terrorisme de groupuscule — ne pourra que ressouder les liens de cette communauté chiite, la plus déshéritée du Liban, et désigner la France comme l'ennemi à abattre à l'instar des Etats-Unis et d'Israël.

Le « coup d'éclat » français, qui aligne quelques dizaines de morts supplémentaires noyés parmi tant d'autres dans un Liban saigné par les guerres de factions et les intérêts impérialistes, morts qui n'auront même pas le monopole de l'actualité au moment où Arafat tente de briser son encerclement à Tripoli, ne sera certainement pas pardonné par nombre de mouvements islamiques qui tentaient jusqu'ici de dissocier la nature de l'intervention française de celle des Américains.

De surcroit, ce que Mitterrand a présenté dans un premier temps comme une « punition » a été dès jeudi soir reconnu par le ministère de la Défense comme un moyen de « prévenir de nouvelles actions terroristes ». L'activité militaire française au Liban s'engage donc sans équivoque dans un processus offensif, et d'ores et déjà, on n'exclue pas la possibilité de prochaines opérations. Mitterrand accepte délibérement l'engrenage dans lequel il s'engage.

Il semble à présent un peu tard pour redéfinir le rôle de la force multinationale comme il en était question après le 23 octobre. Le regain d'activité, immédiatement après le bombardement, afin de parfaire la protection du contingent français à Beyrouth, montre le manque d'illusion du gouvernement quant à ses possibilités de maîtriser l'engrenage représailles-contre-représailles. Comme le disait l'un de nos camarades, chaque fois qu'une armée intervient quelque part, c'est la tache de sang qui s'élargit.

Les troupes françaises doivent se retirer du Liban. Elles n'y font que renforcer le militarisme, expression directe de l'impérialisme qui, partout, se nourrit du sang des peuples.

Vincent Gauvin